24me année — N° 2198 — 10 cent. le N°

11 Jeudi, s. Hortense
12 Vendredi, s. Césarine
13 Samedi, Bapt. de N.-S.
14 Dimanche, s. Hilaire

Jeudi 11 Janvier 1900

LE JOURNAL DE FOURMIES

ET DES ARRONDISSEMENTS D'AVESNES ET DE VERVINS

Littéraire, Scientifique Industriel & Commercial

PARAISSANT LES JEUDIS ET DIMANCHES

Prix des Abonnements

	Un An	Six mois	
Nord, Aisne, Pas-de-Calais et Somme	9 fr.	5 fr.	Pour 3 mois moitié de ces prix et 10 c. en sus payable d'av.
Autres départements	10 fr.	5 f. 50	
Etranger	13 fr.	7 fr.	

Les abonnements continuent, sauf avis contraire

Prix des Insertions

Annonces : 0,25 centimes la ligne, ou 0,05 le mot (minimum 1 fr.)
Réclames : 0,50 centimes — ou 0,10 — — » »
Payables d'avance.
Insertions à l'année à prix réduit.

Adresser tout ce qui concerne l'ADMINISTRATION et la RÉDACTION à **M. V. BACHY, Directeur-gérant du Journal**, Grande Rue à Fourmies. — Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Chemin de fer du Nord. *Départ de Fourmies*
pour Paris, Charleville et Reims et Busigny par Hirson
Matin : 1 24, — 7 00, — 8 01, — 8 09, — 9 29.
Soir : 12 57 — 1 01 — 3 28 — 4 58, — 5 17, — 6 32 — 8 38 (express) — 9 27 — 10 55

pour Paris, Valenciennes, Lille, Roubaix, Mons et Charleroi par Aulnoye. — *Départ de Fourmies.*
Matin : 5 21, — 6 43, — 7 26, — 8 16 p. Avesnes, — 10 28.
Soir : 2 h. 28, 3 h. 15, 5 h. 03 express, 5 h. 44, 9 h. », 10 h. 08.
pour la Belgique par Anor et Momignies
Matin : — 9 29. — Soir : 12 h. 53, — 3 h. 26, — 5 h. 17.

Ligne d'Hirson à Busigny
Durée moyenne du trajet : 1 h. 24 m.
Départ d'Hirson
Matin : 5 03, 8 49, 11 04, 1 21, 5 43, 7 11.
Départ de Busigny
Mat. 3 55, 7 14, 10 49. Soir 3 59, 7 40, 9 47.

Ligne de Fourmies à Maubeuge
Durée moyenne du trajet : 1 h. 30
Départ de Fourmies
Matin : 5 16, 9 23. soir : 1 03, 5 57.
Départ de Maubeuge
Matin : 6 46, 11 29. soir : 3 46, 8 16.

Tramways de Fourmies Wignehies
Départ de Fourmies (place de la Gare)
Mat 7 02, - 8 11, - 9 40, - 9 33, - 10 33, - 11 45
Soir. 1 05, - 2 25, - 3 30, - 5 19, - 6 40, 7 40, — **Dim. et Fêt.** m. 5 30, - 6 25, s. 8 40, 9 11, 9 39.
Départ de Wignehies (place du Trie)
Mat. 7 32, - 8 57, - 10 », - 11 10.
Soir. 12 20, - 1 50, - 2 48, - 4 30, - 6 05, 7 12, - 8 10, — **Dim. et Fêtes**, m. 6 15, 6 55, s. 9 12, 9 35, 10 06.

LETTRES PARISIENNES

Correspondance particulière du Journal de Fourmies

MMCXCVIII

SOMMAIRE

L'irrésistible Clémence. — Pour les étrangleurs et les égorgeurs. — Deux jeunes égarés. — L'intéressant Caër. — Pas même merci ! — Ce qu'on chuchotait aux Jardies. — A la rentrée des Chambres. — Les chefs qui ne marchent plus. — L'heure des foules.

Paris, le 8 janvier 1900.

Elle est revenue, la Clémence de papa Grévy ; elle s'est réinstallée à l'Elysée-Saint-Honoré et c'est elle, très probablement, qui, après le procès de Rennes, a dit à M. Loubet :

— « Emile, je vous en prie, graciez donc ce pauvre Dreyfus ! Il a dû tant souffrir d'être condamné une seconde fois, pour crime de trahison ! »

Déjà elle avait intercédé pour des étrangleurs, pour des égorgeurs, pour des éventreurs qui lui paraissaient dignes d'intérêt, et elle avait eu le plaisir d'obtenir la commutation de peine.

Il y a quelques jours, pendant que le Sénat, constitué en Haute-Cour compétente pour attentats et même pour complot, jugeait Deroulède et d'autres dangereux conspirateurs, elle introduisit auprès du chef de l'Exécutif des avocats qui venaient présenter une larmoyante supplique. Il s'agissait de sauver de l'échafaud *deux malheureux égarés.*

— « Oui, monsieur le Président, dit en s'agenouillant la douce Clémence,... deux enfants égarés par les mauvaises compagnies, poussés au crime par d'abominables suggestions. En un moment de perversion terrible, ils ont tué une vieille femme qui ne voulait pas leur laisser prendre son porte-monnaie. Le vol a-t-il été vraiment le mobile du meurtre ? On peut avoir des doutes sur ce point important, puisque la somme dérobée n'était que de dix-sept francs cinquante. Assassiner pour moins de dix huit francs, vous conviendrez que c'est invraisemblable ! Mais ne discutons pas l'intention de vol, et examinons si la préméditation est nettement établie. Voici les faits, Monsieur le Président : la vieille femme crie, elle appelle à son secours les voisins, la police ; les voleurs se sentent perdus s'ils ne la réduisent au silence et... vous comprenez ?... En tous cas, veuillez considérer qu'ils sont encore dans un âge tendre, qu'ils manifestent un sincère repentir, que leurs parents désolés, désespérés, pleurent jour et nuit... Ecoutez au moins leurs honorables défenseurs !... »

M. Loubet écouta, s'attendrit et gràcia les pauvres enfants égarés.

***

La semaine dernière, Clémence l'implorait pour l'infortuné Caër, condamné à mort, le 4 novembre, par la cour d'assises du Finistère.

Ce Caër avait assassiné trois personnes de la même famille, le père, la mère et le fils Cueff ; puis il avait mis le feu à l'habitation de ses victimes. Deux mois après, il égorgeait Marie-Anne Combot, une enfant de seize ans. Le vol avait été le mobile de tous ces crimes.

Cependant, cédant aux sollicitations de l'irrésistible Clémence, M. Loubet vient de faire grâce.

Les journaux de Bretagne constatent que Caër ne s'est pas montré reconnaissant d'une telle faveur. En apprenant la commutation de peine qui lui était accordée, il n'a pas même dit merci.

On l'excusera, à l'Elysée. La surprise.... le comble de l'émotion...

Et puis il eût été inconvenant, presque scandaleux, que le gracié s'écriât :

« Vive M. le Président Loubet ! Il est « un père pour les assassins ! »

Ces enthousiasmes immodérés seraient encore plus regrettables que les excès de zèle de M. le procureur-général Bernard.

***

M. le Président va-t-il gràcier ce bon Deroulède que le ministre de l'Intérieur a nuitamment expédié à St-Sébastien-Espagne, — par Tournai-Belgique, — ce qui n'est pas la voie la plus directe et la plus agréable ? On le chuchotait hier, aux Jardies, dans l'entourage de M. André Ulrich, que le ministre de l'Intérieur avait délégué à la villa Gambetta. Mais on s'empressait d'ajouter qu'il faudrait préalablement être sûr de l'acceptation du principal intéressé. Or il est plus que probable que Deroulède considérerait la grâce présidentielle comme une humiliation. Il préférerait attendre, sous les oliviers et les orangers de St-Sébastien, — où je n'ai jamais vu ni orangers ni oliviers, — la chute du ministère et le vote d'une glorieuse amnistie Coppée se chargerait de lui garder sa place au Palais-Bourbon. Le pétitionnement organisé par la Patrie Française avancerait peut-être le retour du banni. Ce serait l'événement sensationnel — et joyeux — à la veille de l'ouverture de l'Exposition.

Tout cela me paraît bien enfantin. On verra, je pense, demain, à la rentrée des Chambres, qu'il y aurait autre chose à faire pour le prompt succès de l'œuvre *de libération*. Mais qui donc serait capable de rallier les républicains patriotes, amis de l'ordre et respectueux des lois, pour engager la lutte contre les révolutionnaires et les incohérents ? Les chefs de partis, ou de groupes, qui firent preuve d'énergie en plus d'une phase critique, semblent maintenant s'endormir dans une sorte de fatalisme, comme s'ils attendaient de l'excès du mal la réaction salutaire. On dirait qu'ils se sont condamnés à l'immobilité absolue pour n'avoir aucune responsabilité dans les catastrophes inévitables et pour ne pas être tenus de réparer, de reconstruire, de revivifier.

Je me suis demandé souvent s'ils n'étaient pas découragés par la lâcheté ambiante, s'ils n'avaient plus la foi et, par conséquent, l'espérance, s'ils ne se sentaient pas noyés, perdus dans l'écœurante médiocrité de notre parlementarisme déchu.

Alors ?...

Alors il ne nous faudrait plus compter que sur cet instant psychologique dont parle le Brutus de Lucrèce, et qu'il appelle « l'heure de la foule. »

La foule ne s'émeut contre la tyrannie
Qu'au moment qu'elle en touche au doigt l'ignominie,
Lorsque, se répandant sur un terrain nouveau,
La licence descend jusques à son niveau,
Et quitte les sommets où vit la politique,
Pour se ruer au sein du foyer domestique.
Ces abus de pouvoir sont les plus odieux,
Car d'un même danger instruisant tous les yeux,
Révoltant de chacun les entrailles intimes,
Ils forcent tous les rangs à plaindre les victimes
Et, par leur attentat contre le droit commun,
En s'adressant à tous font craindre pour chacun.

S. DELBOS.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Deux revers des Anglais au Cap : la prise de Kuruman et la capitulation, sinon la destruction, d'un régiment d'infanterie, — une sérieuse bataille engagée à Ladysmith et dont on n'a pas de nouvelles depuis samedi soir — telles sont les importantes nouvelles reçues à Londres dans la journée de lundi.

La situation est donc des plus inquiétantes pour les Anglais.

En effet, le dernier message reçu de Ladysmith se termine par ces mots : « durement pressés ». Il était envoyé samedi, à midi. La bataille continuait. Depuis ce moment, plus de nouvelles.

Lord Methuen, malade, est plus immobile que jamais. Le général French vient de laisser décimer un régiment. Enfin, le général Gatacre est trop affaibli pour bouger.

Prise de Kuruman

Kuruman, ancienne capitale des Betjouanas, situe loin à l'ouest du chemin de fer du Cap, n'en conserve pas moins de l'importance à cause de la fertilité du district qui l'entoure. Les missionnaires y avaient fondé, il y a 30 ans, un grand établissement agricole et y étaient devenus possesseurs d'une grande exploitation autour de laquelle s'est formée la ville européenne. Abondamment arrosée par la rivière Coruman, qui sort en cascade d'une caverne profonde, la ville a ce privilège presque unique dans l'Afrique australe d'être assurée contre toute sécheresse. Cette circonstance et sa situation au nord est de Kimberley en font un poste avancé des plus enviables. Les Boers viennent de s'en emparer.

Le field cornet Visser annonce, en effet, de Kuruman, qu'il a commencé, lundi matin, le bombardement des casernes de la police. Après un combat qui a duré jusqu'à 6 heures du soir, la garnison anglaise a capitulé. Elle est sortie du fort et a mis bas les armes. Les Boers ont fait 120 prisonniers, dont 12 officiers. Ils ont pris, en outre, 70 indigènes de la tribu des Bastards et des Cafres qui combattaient sans doute avec les Anglais. Un grand nombre de fusils, de revolvers et de munitions, des chevaux, des bœufs, de la farine et des tubercules comestibles (*mealies*) ont été expédiés à Pretoria par la route de Vryburg.

Le petit contingent boer soigne à Kuruman 15 blessés anglais. La ville était défendue par un contingent de la police montée du Cap.

Echec du général French

D'autre part le War office a publié dimanche la dépêche suivante :

Le général French annonce, le 6 janvier, que la situation est à peu près la même qu'hier, mais un « grave accident » est arrivé au 1er régiment de Suffolk. Il paraît, d'après les dernières nouvelles, que, sur l'ordre et à la connaissance du général French, quatre compagnies de ce régiment s'avancèrent, pendant la nuit, vers une petite colline à un mille du camp. Elles attaquèrent les républicains au lever du jour. Le lieutenant colonel Watson qui les commandait leur donna l'ordre de l'assaut, mais il fut aussitôt blessé.

L'ordre de battre en retraite ayant été donné, dit-on, par les républicains eux-mêmes, les trois quarts de la troupe anglaise battirent en retraite vers le camp. L'autre quart n'abandonna pas sa position ; mais, enfin, accablé par le nombre, il dut se rendre. Nous avons perdu 70 prisonniers dont sept officiers.

Le général French ajoute que le commando Boer qui a attaqué, le 4 janvier, a perdu 50 morts, sans compter les blessés, les prisonniers, les manquants.

Il semble bien que le « grave accident » dont parle le général French constitue plutôt un échec assez sérieux. Le lieutenant-colonel Watson qui a dirigé l'assaut en question n'a pas fait preuve d'une grande habileté. Encore quelques « accidents » semblables et l'effectif du général French se trouvera bien diminué.

Sortie malheureuse à Mafeking

Une dépêche de Mafeking dit que vendredi matin, à l'aube, le colonel Baden Powell a organisé un assaut à la forte position occupée par l'ennemi, à Gametree, à deux milles de Mafeking. Le chemin de fer détruit par les Boers entre Mafeking et Gametree avait été réparé en vue de la sortie.

Pendant la nuit, nous avons pris toutes nos dispositions. Au point du jour, nos canons ouvrirent leur feu, et l'ennemi riposta presque aussitôt. Nos obus éclatèrent à portée effective.

Le feu de notre artillerie ayant cessé, l'assaut fut livré, mais sous le feu effroyable des Boers, quelques hommes seulement sont parvenus jusqu'au fort ennemi. Le capitaine Vernon, qui avait déjà reçu deux blessures et le lieutenant Paton furent tués au pied du fort.

Au moment où ils tombèrent foudroyés, ces deux officiers avaient introduit leurs revolvers dans les meurtrières du fort pour tirer sur les défenseurs.

Nos troupes se sont alors retirées sous la protection du train blindé, et une suspension d'hostilités pour ramasser les blessés a été immédiatement négociée.

Les Boers ont fait usage de balles explosibles et ont fouillé les poches de nos morts et de nos blessés.

Nous sommes convaincus que des espions ont fait part aux Boers de nos intentions, la position ennemie ayant été renforcée à notre insu pendant la nuit.

Nos pertes s'élèvent à vingt et un tués dont trois officiers ; trente blessés dont un officier et trois manquants.

Documents inédits

L'*Indépendance belge*, sous le titre : « Les dessous d'une guerre : Chamberlain et Jameson », publie une série de dépêches dont elle garantit l'authenticité, échangées entre M. Fairfield, chef de section du Sud africain, au Colonial office, dont le chef est M. Chamberlain, et M. Haw Ksley, solicitor (conseil judiciaire) de la Chartered et avocat particulier de M. Cecil Rhodes.

Commentant ces documents, qui jettent une vive lumière sur les causes du raid de Jameson, le journal belge arrive à cette conclusion, formulée en termes très précis, que M. Chamberlain en était le complice direct, car il était au courant de ce qui se tramait, et qu'il ne désapprouva pas les flibustiers. L'*Indépendance belge* ajoute que ce qui aggrave le cas de M. Chamberlain, c'est qu'il a de gros intérêts dans les entreprises des compagnies à charte ; il spécule sur leurs entreprises, et la réussite de celles-ci ne lui est pas indifférente.

La complicité de M. Chamberlain et de M. Rhodes, dit l'*Indépendance*, est désormais prouvée par la publication de ces dépêches, et elles établissent la conspiration ; on sait maintenant pourquoi M. Chamberlain a déclaré la guerre terrible qui se déroule dans le Sud africain, et il est cependant toujours ministre des colonies !

En terminant, le journal belge ajoute :

Après avoir connu et encouragé les projets de M. Cecil Rhodes et du docteur Jameson, M. Chamberlain a tout mis en œuvre pour les tirer d'affaire. Le tribunal d'enquête fut trié sur le volet. Des documents furent soustraits ; on falsifia la vérité. Les journaux anglais feraient bien de reprendre les articles indignés qu'ils publièrent à propos de l'affaire Dreyfus ; tout ce qu'ils ont dit alors s'applique point par point aux hommes néfastes qui ont conduit l'Angleterre aux désastres qu'elle a subis.

L'*Indépendance* dit qu'elle tient cette correspondance télégraphique d'un des moins occupables de la conspiration de 1896.

Contrebande anglaise à destination du Transvaal

Les compagnies maritimes allemandes nient que le *Bundesrath* ou le *General* continuent de la contrebande de guerre. Mais les journaux anglais annoncent que les navires de commerce anglais en transportent eux-mêmes à Lourenço-Marquès à destination du Transvaal ; et non pas seulement de la lasse contrebande : de la farine et des conserves, mais jusqu'à des armes de guerre.

Le *Standard* dit que vendredi dernier, les fonctionnaires de la douane ont saisi, comme contrebande de guerre, deux canons de gros calibre qui avaient été embarqués dans les docks de Londres à bord du vapeur *Cufic*.

Ces canons, déclarés comme fonte, étaient, croit-on, destinés aux Boers.

Par ordre du ministre de la guerre, tous les navires sortant des ports anglais ont été soigneusement visités. Le ministre de la guerre a dernièrement appris, en effet, que les Boers recevaient d'Angleterre des armes et des conserves : hier, six maxims ont encore été trouvés à bord d'un vapeur dans les docks de Londres, et une grande quantité de conserves a été saisie à bord d'un autre vapeur.

En quête d'armes

Le gouvernement anglais s'adresse aux industries de tous les pays pour compléter ses armements dont l'insuffisance est notoire. Il s'est adressé aussi à l'industrie française.

C'est ainsi qu'il a acheté, il y a quelques semaines, deux batteries de canons, système Hotchkiss, à une usine du bassin de la Loire, Saint-Chamond, nous dit-on. Ajoutons que ces batteries n'auraient pas une très grande valeur.

Les agents du War Office ont fait une tentative auprès du Creusot. La direction de cette manufacture a déclaré tout d'abord qu'elle déclinait toute commande de ce genre. Bientôt on est revenu à la charge. On a proposé de prendre immédiatement possession de canons perfectionnés destinés aux gouvernements serbes et roumains, qui n'étaient pas encore expédiés. Comme la Compagnie du Creusot objecta que ces pièces ne lui appartenaient pas, on lui répondit qu'on arrangerait l'affaire par voie diplomatique avec la Roumanie et la Serbie. Les administrateurs ont opposé un refus catégorique et sans réplique.

INFORMATIONS

La mission Marchand

Le *Journal officiel* publie l'ordre général suivant :

ORDRE GÉNÉRAL

Le ministre de la marine, sur la proposition du ministre des colonies, cite à l'ordre du jour de la marine pour leur brillante conduite dans la mission de trois années (1896-1899) qu'ils ont accomplie de l'Atlantique à la mer Rouge :

MM.

Marchand (Jean-Baptiste), chef de bataillon d'infanterie de marine.

Germain (Joseph Marcel), chef d'escadron d'artillerie de la marine.

Mangin (Charles-Marie-Emmanuel), capitaine d'infanterie de marine.

Largeau (Victor-Emmanuel Etienne), capitaine d'infanterie de marine.

Emily (Jules Michel-Antoine), médecin de 1re classe de la marine.

Fouque (Pierre-Félix), capitaine d'infanterie de marine.

Dyé (Alfred), lieutenant de vaisseau.

Le *Journal officiel* publie également une promotion dans l'infanterie de marine dans laquelle le commandant Marchand est promu lieutenant colonel, et les capitaines Mangin et Largeau sont promus chefs de bataillon.

Elections sénatoriales

Une élection sénatoriale a eu lieu le 3 janvier à la Guadeloupe, pour le remplacement de M. Isaac, décédé.

M. Gerville-Réache, républicain, a été élu.

Dimanche, on votait dans les Indes françaises pour le remplacement de M. Godin, sénateur sortant. M. Godin, républicain, a été réélu sans concurrent.

Les Assomptionnistes poursuivis

On annonce que le conseil des ministres a décidé de poursuivre les Assomptionnistes. C'est M. Bulot, procureur de la République, qui soutiendrait l'accusation.

Le *Matin* déclare que cette nouvelle est prématurée.

Mission française victorieuse

L'agence Havas communique la nouvelle d'un important succès de nos armes :

La mission saharienne Flamand était parvenue le 27 décembre, sans incident, dans l'oasis du Tidikelt, quand, le 28, elle a été attaquée inopinément par environ 1,200 hommes venus d'Insalah et des ksours voisins. Son escorte, composée de 140 indigènes, sous le commandement du capitaine Pein, a repoussé les agresseurs qui ont eu 50 tués ou blessés et ont laissé 64 prisonniers, dont 18 chefs. L'escorte a eu un homme tué et 4 blessés.

Confiants dans leur supériorité numérique, les gens d'Insalah et des ksours auraient recommencé leur attaque, mais la mission a été rejointe par un détachement de spahis sahariens que l'autorité militaire avait disposé sur sa route pour former éventuellement un échelon de soutien. Les gens d'Insalah ont alors déclaré vouloir se soumettre et la mission est entrée dans la ville.

Mais, par précaution contre toute nouvelle surprise, et pour assurer la protection de la mission, un second détachement de tirailleurs sahariens et de guerriers Ouled-sidi Cheik lui a été immédiatement envoyé.

La nouvelle de l'occupation d'Insalah, principale oasis du Touat, par une mission française a été accueillie avec satisfaction. Il ne s'agit pas, on le sait, d'une conquête. Depuis longtemps, le Touat était compris dans la sphère française, et nos droits avaient cessé d'être mis en question. Mais c'est peu à peu que nous pouvons convertir en possession effective ces droits que nous tenons des traités, sur une immense étendue de territoire en Afrique. L'oasis d'Insalah est un point très important, parce qu'elle se trouve sur un passage de caravanes, enfin et surtout, parce que, de là, nous pouvons mieux garder des frontières exposées aux continuelles invasions des Marocains.

Démission de M. Jean Buffet

M. Jean Buffet, frère de M. André Buffet, a adressé la lettre suivante à M. Caillaux, ministre des finances :

Monsieur le Ministre,

La Cour de justice, sur l'ordre du Cabinet dont vous faites partie, vient de condamner à dix ans de bannissement, mon frère, M. André Buffet, dont le seul crime est d'avoir rêvé pour notre malheureux pays un avenir moins triste que le présent.

Cette condamnation honore grandement celui qui en est la victime et ceux qui le touchent. J'en ressens pour ma part, une fierté qui n'a d'égale que mon mépris pour le gouvernement qui a provoqué cette infamie et ceux, magistrats et sénateurs, qui l'ont perpétrée.

Ces sentiments de fierté et de mépris, j'entends désormais les manifester tout haut et devant tous ; et comme je veux m'éviter l'humiliation de recevoir d'officieux avertissements, je préfère reprendre mon indépendance et vous adresser ma démission d'inspecteur des finances.

Ce n'est pas sans une réelle tristesse que je me vois obligé de quitter ce corps de l'inspection auquel j'étais si attaché et où je compte, je crois être en droit de le dire, de si vrais amis. Mais il est un regret, qui nous est plus personnel à vous et à moi, qui m'est, à moi, profondément douloureux, c'est que le ministre, membre du gouvernement du désordre, d'injustice et d'arbitraire, entre les mains de qui il me faut remettre mes fonctions, soit mon ancien condisciple, mon camarade de promotion et, plus que tout cela, le fils d'un homme qui, dans un autre temps, défendait, aux côtés de mon père, la cause de l'ordre, de la justice et de la liberté.

Gardant religieusement, au fond de mon cœur, la mémoire de celui que j'ai perdu, il y a dix-huit mois, ayant devant mes yeux la belle unité de sa vie, je ne veux pas être de ceux qui, à l'école de leur père ayant beaucoup appris, ont aujourd'hui tout oublié.

J'ai l'honneur de me dire pour la dernière fois,

Monsieur le ministre,

Votre très humble subordonné,

Jean Buffet,

Inspecteur des finances.

Le ministre des finances a refusé d'accepter la démission de M. Buffet et a prononcé la révocation de ce fonctionnaire.

Une catastrophe de chemin de fer

Un accident s'est produit samedi sur la ligne de l'Ouest. Le train n° 7 qui part de Rouen à dix heures du matin, se dirigeant vers Dreux et Chartres, avait quitté la gare sans le moindre retard. Il prit de suite son allure normale, c'est-à-dire 35 kilomètres à l'heure. Il était composé de onze voitures et les voyageurs étaient nombreux. Le brouillard était très épais et ne permettait de distinguer qu'à une faible distance, quand, soudain, à environ 150 mètres de la gare, un choc formidable se produisit. Le train de voyageurs venait de tamponner une machine en manœuvre qui, irrégulièrement, se trouvait sur la voie suivie par le train n° 7.

Feuilleton du **Journal de Fourmies**

9 DU 11 JANVIER 1900

L'AVENTURIER

MALGRÉ LUI

PAR

Camille DEBANS

IV

Vous sentez bien, lectrice, que ces idées se succédaient dans la tête de Claude, sans qu'il s'en rendit compte lui-même. Nul n'est maître des impressions provoquées par des événements imprévus, — que dis-je ? improbables. Je crois même que déjà Michon se reprochait amèrement des réflexions aussi déplacées en un pareil moment, quand son oncle l'arracha brusquement à sa causerie en lui disant :

« Alerte ! Claude, alerte ! Voilà le bateau qui va partir. »

Il était juste temps. A peine avaient-ils mis le pied sur le pont, qu'on dérapa. Et, comme, cette fois, le courant les poussait, ils débarquèrent à la Nouvelle Orléans vers cinq heures, ayant encore devant eux une longue soirée pour s'informer et prendre leurs dispositions.

Au bureau du *New Orléans Times*, dans les autres rédactions, chez M. Graveson, l'ami d'Arsène Martin, partout où ils cherchèrent des nouvelles, la situation leur fut donnée comme déplorable. Evidemment, Sophie était tombée au pouvoir d'une bande parfaitement organisée, qui avait déjà exploité Baltimore, Charlestown ; dont on avait signalé à Bâton-Rouge une tentative avortée, et qui ne la rendrait, morte ou vivante, que contre espèces sonnantes. Il ne pouvait y avoir de doute à ce sujet. Une annonce très catégorique adressée à mister Arsène Martin à Hills-Point ne permettait pas de nourrir des illusions.

« Mais, au moins, est-elle vivante ? demandait Claude à chaque instant, comme si les autres eussent été dans les confidences des bandits...

— C'est probable, » répondait-on généralement.

Arsène Martin, sans se départir de ses allures correctes et de son impassibilité apparente, commençait à rager ferme. De temps à autre, il grommelait un *Devil !* plein de menaces.

« Sales canailles ! » répétait de son côté Boubou dans les deux langues qui lui étaient familières.

Quand à Claude, son exaspération se haussait à des degrés invraisemblables. Poussé par des sentiments très complexes dans lesquels dominait certainement son chagrin, traversé toutefois par des regrets d'un ordre népotique moins pur, il ne songeait plus qu'à reconquérir sa femme, ou à la venger.

« Oui ! la venger ! dit-il tout d'un coup d'une voix vibrante...

— N'ayez pas peur, Claude, ajouta l'oncle en serrant les dents. Ces gibiers de potence sauront de quel bois je me chauffe et ils nous rendront la petite Sophie sans encaisser un seul dollar. J'en dépenserai plutôt cent mille que de leur payer, à eux, cette infâme rançon. Ils ne me connaissent pas ! »

Michon jeta un regard de reconnaissance et d'admiration à son oncle et lui serra chaudement la main, en disant :

« Merci.

— Venez, reprit Arsène qui devait être fort en colère, pour s'exprimer avec si peu de mesure, contre son habitude. J'ai encore ici un appartement qui me sert de pied-à-terre. C'est là que nous allons prendre une décision pratique et prompte. »

En arrivant chez lui, Martin trouva une infinité de lettres de condoléances et de cartes de visite. Plusieurs personnes étaient venues se mettre à sa disposition. D'autres donnaient des conseils, d'autres encore proposaient un plan de campagne.

« Mes enfants, dit le vieillard, procédons par ordre et prenons connaissance de tout ce qu'on m'a écrit. Qui sait si nous n'y trouverons pas une idée ? Seulement, il faut mener ça rondement. Ne nous emballons pas, crions ; mais agissons en toute hâte... Sais-tu lire l'Anglais ? demanda ensuite le bonhomme à Boubou.

— *Yes*, mister Martin.

— Fort bien, tu vas nous aider, alors. Voici un paquet de lettres. Toutes celles que tu trouveras écrites en français, tu les passeras à M. Michon. Pour les missives en anglais, tu les parcourras ; celles qui ne contiendront que des compliments tu les mettras de côté, à ta droite. Et lorsque tu en liras une qui t'intéressera par une proposition ou une idée, tu me la passeras. Moi je vais dépouiller l'autre tas. »

Pendant quelque temps, un silence profond régna autour des trois personnages. Rien ne paraissait devoir sortir de ce travail, et le vieux Martin venait de dire : « Nous perdons notre temps », lorsque Boubou lui passa une carte-correspondance où, en quelques lignes d'une écriture de femme, on lui conseillait de recruter, dans les taudis les plus mal famés des quartiers fréquentés par la populace, quelques nègres à qui il suffirait de promettre dix mille dollars, et même moins, pour qu'ils eussent en un tour de main découvert et fait arrêter les coupables. « Bandits contre bandits, vous ne pouvez manquer de réussir », ainsi se terminait ce billet, au-dessous duquel s'étalait une signature pas lisible, mais que l'oncle déchiffra tout de même et attribua à la veuve d'un de ses anciens associés.

« L'idée est excellente, dit-il. Je suis d'autant plus disposé à la mettre en pratique, mon cher Claude, que je l'avais eue dès ce matin. Ne cherchons donc pas autre chose et entrons en campagne. C'est ici que la police peut nous servir passagèrement.

— Que voulez-vous dire, mon oncle ?

— Que, seul, un detective, dont nous aurons suffisamment graissé la patte, nous découvrira les nègres dont nous avons besoin.

— Mais, à ce compte là, dit Michon, il pourrait, pour le même prix, les faire parler tout de suite.

— Non. D'abord, les nègres qui consentiront à nous servir ignorent peut-être encore quels sont les ravisseurs et où ils se cachent. Mais, surtout, pas un d'eux ne voudra consentir à une délation. Ils nous aideront à faire lyncher nos bandits par une foule déchaînée ; mais, vendre ces hommes à la police, jamais ! Peut-être promettraient-ils ? à coup sûr, ils ne tiendraient pas leur parole. Ne courons pas cet aléa. Je vais au bureau central. Il est inutile que vous veniez avec moi. En revanche, Boubou peut me servir. »

Deux heures après, l'oncle reparaissait, seul.

« Mon cher, dit-il à Claude, tout va bien jusqu'ici. J'ai recruté quatre hommes de couleur pour qui les dessous de la Nouvelle-Orléans n'ont pas de secrets. Ce n'est pas la fine fleur des pois, mais, pour de l'argent, ils sont capables de tout, même d'être honnêtes. D'ailleurs, j'ai eu la main heureuse, l'un d'eux prétend connaître trois des drôles que nous cherchons...

— Ah ! fit Michon avec un éclair de joie dans les yeux.

— Aussi allons-nous entrer en campagne tout de suite. Je vous ai apporté deux bons revolvers dont il ne faudra pas hésiter à vous servir, si les circonstances l'exigent. Les voilà. »

Et l'oncle Arsène déposa sur la table les engins dont il venait de parler, sans s'inquiéter de la physionomie effarée que prit Claude à leur aspect.

« N'oubliez pas, reprit Martin, que nous devons employer les grands moyens et, dans tous les cas, faire expier à ces bandits les angoisses par lesquelles ils nous ont fait passer, vous et moi.

— Vous avez raison, dit le mari de Sophie, sur un ton assez résolu... Qu'est devenu Boubou ?

— Nous allons l'attendre. Il ne peut tarder à paraître. Vous sentez bien qu'à cause de sa couleur et par mesure d'extrême précaution, je ne l'ai pas mis en contact avec les autres. Mais, sans perdre une minute, je l'ai envoyé reconnaître une maison où, d'après les nègres qui doivent nous servir, il est possible que Sophie ait été cachée par ses ravisseurs. Aussitôt qu'il sera de retour, nous irons nous-mêmes, avec la petite troupe qui nous attend dans un cabaret du faubourg, surprendre les brigands au fond de leur repaire. C'est l'affaire de deux petites heures. Si nous réussissons, ce dont je ne doute pas, demain matin nous reprendrons le chemin de Heathfield.

— Et nous tâcherons d'embarquer sur un vapeur qui ne saute pas, dit Claude.

— Oh ! pour cela, pas de danger. Pendant un mois ou deux, pas un capitaine ne sera tenté de recommencer une lutte sur le Mississipi.

— Dieu vous entende !

— Allons, mon garçon, mettez ces revolvers dans vos poches. Vous savez comment on se sert de ces joujoux. Ils contiennent six balles chacun, et n'oubliez pas que le plus sage est de tirer à bout portant.

— Mais ils seront probablement armés aussi, les voleurs de femmes ? interrogea Claude, non sans émotion.

— Parbleu ! répondit l'oncle ; seulement, s'ils nous tuent, ils finiront leur vie au bout d'une corde, et si nous leur cassons la tête, on nous félicitera d'en avoir débarrassé la société.

— Oui, fit Michon refroidi encore plus ; cependant, s'ils nous font sauter la cervelle, nous serons morts tout de même.

— Evidemment, riposta tranquillement le vieillard. Mais voulez-vous, oui ou non, délivrer la petite Sophie ? »

Cette question arrêta net les objections de Claude.

V

Michon, nous l'avons dit, était fort capable d'un coup de collier. Au reste, on ne pouvait hériter du bonhomme sans Sophie, et cela décida notre homme qui, ayant pris les armes apportées par Arsène, les plaça dans ses poches, de façon à pouvoir les saisir et en jouer à la première nécessité.

Boubou survint juste à ce moment. Très fier de jouer un rôle important, il avait une petite allure décidée qui réjouit fort l'oncle Martin.

« Eh bien ! lui demanda ce dernier, qu'as-tu vu ?

— J'ai trouvé tout de suite la maison, c'est l'avant-dernière du faubourg, répondit le boy sans hésiter.

— Quelle apparence a-t-elle ?

— Très confortable. C'est probablement une demeure inhabitée dans laquelle les brigands se sont installés de leur propre autorité.

— Peut-être bien. As-tu vu de la lumière ?

— Non. Ils doivent être sur leurs gardes.

— Il y a un jardin, n'est-ce pas ?

— Oui, un jardin assez grand dans lequel je suis entré et où il vous sera facile de pénétrer...

— Eh bien ! allons, dit l'oncle Martin.

— Et s'ils se sauvent à notre approche, objecta Claude, savez-vous de quel côté nous devrons les poursuivre ?

— Ça, mon cher, c'est dans les futurs contingents. Le plus simple est de leur donner la chasse, de quel côté qu'ils se dirigent. Une seule chose me chiffonne, j'aurais voulu que Boubou eût l'air d'un blanc comme nous...

— C'est bien difficile, dit le boy en éclatant de rire.

(*La suite au prochain numéro*).

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Le choc fut rude ; les deux machines entrèrent l'une dans l'autre ; les wagons du train de voyageurs se tassèrent violemment, mais ne furent heureusement pas renversés.

Malgré le brouillard, les secours furent vite organisés. On trouva dans les wagons huit blessés, quatre voyageurs et quatre employés de la Compagnie de l'Ouest.

Tous les blessés, après avoir reçu des soins immédiats en gare, ont été reconduits à leur domicile. L'état d'aucun d'eux n'inspire d'inquiétude.

Plusieurs autres voyageurs ont, en outre, reçu quelques égratignures sans importance.

Les dégâts matériels sont importants.

Les deux machines sont défoncées et plusieurs wagons démolis.

Fermeture de la pêche

La pêche de toutes les espèces de poissons et celle de l'écrevisse sont interdites d'une man ère absolue, dans toute l'étendue du département du Nord, du mardi 17 avril 1900 inclusivement au dimanche 17 juin inclusivement.

M. Paul Loubet

On a fait quelque bruit à Paris au sujet d'un incident survenu, à propos du procès de la Haute-Cour, entre M. Paul Loubet, fils du Président et M. Launey, étudiant en droit. Ce dernier, dans une lettre, avait accusé le Président de la République d'avoir inspiré ou provoqué les poursuites, et avait déclaré retirer les poignées de main qu'il avait données à son fils. M. Paul Loubet lui avait demandé raison.

Des témoins ont été choisis et un arbitre a été pris de trancher le différend. Cet arbitre, M. Hébrard de Villeneuve, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à rencontre.

Les mineurs de la Loire

A la suite d'un arbitrage, (M. Jaurès représentant les ouvriers), les mineurs de la Loire ont presque tous repris le travail lundi matin.

Manifestation patriotique à Bapaume

Dimanche, à deux heures de l'après-midi, a eu lieu la manifestation patriotique annuelle en l'honneur des braves tombés au champ d'honneur dans les journées des 2 et 3 janvier 1871.

Cette solennité a eu son éclat accoutumé. De nombreuses sociétés, les sections de Vétérans, la Société des combattants de 71, sont venues apporter à leurs frères d'armes le pieux hommage de leur admiration.

L'armée était représentée par une délégation envoyée d'Arras.

150 chiens enragés

Un veneur réputé, M. de Saint Paul de Sinety, vient de faire abattre au château de Vieisel, près Bruxelles, ses équipages de chasse qui comprenaient 150 bêtes, toutes de valeur.

Un chien errant mordit l'une des bêtes du chenil, et la rage se communiqua à tous les animaux de l'équipage.

Cette rage ne fut pas violente, mais au contraire paralysa successivement les membres des chiens.

Malgré tous les soins, la meute était perdue. Le veneur a fait tout abattre.

Les manœuvres de 1900

Elles seront exécutées sous la haute direction du général Jamont, vice président du conseil supérieur de la guerre.

Les 4e et 10e corps, auxquels sera rattachée la première division de cavalerie, formeront une armée sous les ordres du général Brugère ; les 5e et 9e corps, auxquels sera rattachée la 5e division, formeront une seconde armée, commandée par le général Lucas.

Dans les 1er et 2e corps d'armée, auront lieu des manœuvres de division d'une durée de 15 jours.

Les 1re, 2e et 3e ; les 6e, 17e et 18e brigades de cavalerie, exécuteront des manœuvres de division, sous la direction des généraux inspecteurs des 1er et 6e arrondissements de cavalerie.

La médaille des épidémies

Au sujet des médailles d'honneur accordées aux personnes qui se sont particulièrement signalées par leur dévouement pendant les maladies épidémiques concernant l'armée, le ministre de la guerre a décidé que les titulaires sont autorisés à porter a médaille suspendue à un ruban tricolore ; ce ruban est simple pour les médailles de bronze et d'argent ; il porte, pour les médailles de vermeil et or, une rosette également tricolore, dont le diamètre est fixé à un centimètre.

Les bannis

M. Déroulède est arrivé, samedi, à Milan, d'où il est reparti dimanche soir pour Gênes. Il s'embarquera ensuite pour l'Espagne, afin de se rendre à Saint-Sébastien.

Plusieurs amis de sa famille se trouvent déjà dans cette ville pour attendre l'arrivée de M. Déroulède.

M. Buffet a passé la journée de dimanche à Bruxelles, à l'hôtel de Flandre, où sa femme est venue le rejoindre. Il s'est embarqué lundi pour l'Angleterre, où il va rejoindre le duc d'Orléans. Il ne compte pas toutefois rester avec ce dernier.

La succession de M. Paul Deroulède

Interrogé par un rédacteur de la *Patrie* sur ses intentions au sujet de la candidature au siège de député de M. Paul Déroulède à Angoulême, M. François Coppée a répondu :

Jamais je n'avais songé à devenir député. Mais je ne pourrais accepter que si Déroulède me disait : « Prenez ma place ! » Et je lui répondrais : « Je la prends pour vous la rendre à votre retour ! »

— Alors, c'est chose faite... Vous acceptez donc la candidature à Angoulême ?

— Oui, dans les conditions que je viens de vous dire.

Exécution de Louise Masset à Londres

Louise Masset, l'institutrice française condamnée à mort pour meurtre de son enfant, a été exécutée hier matin dans l'intérieur de la prison de Newgate (Londres).

A sept heures, la foule a commencé à se rassembler aux abords de la prison, et à neuf heures le nombre des personnes présentes pouvait être évalué à 2 ou 3 000.

Quelques secondes après le dernier coup de neuf heures, le drapeau noir apparut au-dessus de la prison annonçant que Louise Masset avait expié son crime.

Depuis dimanche, jour où la décision définitive du secrétaire de l'intérieur avait été communiquée à Louise Masset, cette dernière était restée dans un état d'abattement absolu. Elle s'était mise au lit, lundi soir, un peu après dix heures, et avait passé une nuit très agitée.

Elle s'est levée hier matin à six heures. Ses traits étaient décomposés, mais elle ne manifestait pas le moindre symptôme de frayeur à la pensée de sa fin prochaine.

Elle a touché à peine à son déjeuner, composé de thé, de pain et de beurre. Elle s'est livrée sans résistance à la dernière toilette, et au soulagement de tous, elle a, dit le correspondant du *Temps*, avoué son crime.

Ses derniers mots auraient été : « Le châtiment que je suis sur le point de subir est juste, maintenant ma conscience est nette. »

Elle a marché à l'échafaud sans aide.

La mort semble avoir été instantanée.

L'aumônier de la prison est resté auprès d'elle jusqu'à la fin.

Guillaume II à Paris

Malgré les démentis officieux, les journaux continuent à parler d'une visite de Guillaume II à Paris pendant l'Exposition. Ce qui est à remarquer, c'est que ces nouvelles sont reproduites par un journal aussi sérieux que le *Hamburger Correspondent*, qui est une sorte d'organe officieux et reçoit souvent des communications gouvernementales depuis que les *Hamburger Nachrichten*, l'ancien organe de Bismarck, ont fait de l'opposition systématique.

Le journal hambourgeois affirme que les deux cuirassés *Kaiser Wilhem II* et *Kaiser Frédéric III* ont déjà été désignés pour le voyage de l'empereur allemand ; ils seront accompagnés de trois navires plus petits. Guillaume II débarquera vers la fin de mai ou je commencement de juin au Havre, d'où il se rendra à Paris. Il y resterait une semaine. Il passera son temps principalement à visiter l'Exposition.

On assure qu'il est certain, dès à présent, que l'empereur allemand sera accompagné d'une suite nombreuse, dans laquelle se trouveront plusieurs ministres, afin qu'il soit dignement représenté à Paris. Une question n'est pas encore liquidée ajoute le journal hambourgeois, c'est celle de savoir quels membres de la famille impériale l'accompagneront. On croit que l'impératrice viendra sûrement avec lui et, dans ce cas, ils amèneront probablement aussi le kronprinz.

L'Allemagne et l'Angleterre

On s'efforce, à Berlin comme à Londres, de ne pas envenimer l'affaire de la capture du *Bundesrath* et du *General*. Mais en Allemagne, les esprits continuent à être surexcités. On dirait que l'objectif principal est de forcer l'Allemagne, la France et la Russie à augmenter leurs flottes.

Il est avéré que le Portugal a envoyé une circulaire aux puissances pour protester contre les visites faites par des bateaux anglais dans les eaux neutres de Delagoa Bay.

On dément la mobilisation de la flotte allemande.

On dit à Berlin qu'un personnage de l'entourage immédiat de l'empereur Guillaume se rend près de la reine Victoria porteur d'une lettre dans laquelle il proteste contre la saisie des navires allemands.

En route pour le Transvaal

Le capitaine Demange, chargé de suivre les opérations de l'armée des Boers, est parti hier soir de Paris, pour aller s'embarquer à Marseille. Le consul général de la République sud africaine est allé le saluer à la gare de Lyon.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Chambre des Députés

La Chambre a repris mardi ses travaux.

Le président d'âge, M. Tamgny, a prononcé une allocution dans laquelle il a exprimé le regret que le gouvernement républicain n'ait pas donné jusqu'ici les satisfactions qu'il avait promises.

Puis il a été procédé à l'élection du président.

M. Paul Deschanel a été réélu par 308 voix contre 229 à M. Henri Brisson.

Sont réélus vice présidents : MM. Maurice Faure, par 329 voix ; Cochery, 316 voix ; Mesureur, 289 voix, et Aynard 281.

M. de Mahy obtient 179 voix, M. Déroulède, 81 ; M. Marcel Habert, 51 ; M. de Ramel, 50.

Au Sénat

Au Sénat, c'est M. Wallon, doyen d'âge, qui a présidé la première séance. Il a protesté contre le retard des élections sénatoriales et demandé que l'on conserve au moins 15 sénateurs inamovibles.

M. Fallières a été réélu président par 89 voix sur 103 votants. M. Magnin a été élu vice-président.

Le Sénat s'est ensuite ajourné au 1er février.

Dernières Dépêches

L'assaut des Boers repoussé

Le War office communique la dépêche suivante du général Buller :

Camp de Frère, 8 janvier

Le général White télégraphie hier, à deux heures de l'après midi :

Une attaque a été commencée sur mes positions, mais principalement contre le camp César et Wagon hill. L'ennemi était en très grand nombre et dirigeait son attaque avec le plus grand courage et la plus grande énergie. Quelques-uns de nos retranchements sur Wagon hill ont été pris par l'ennemi et repris par nous.

L'attaque a continué jusqu'à sept heures et demie du soir.

Un point de nos positions a été occupé par l'ennemi pendant toute la journée, mais à la chute du jour, par un orage de pluie très chaud, les Boers ont été repoussés de cette position à la pointe de la baïonnette par le régiment de Devonshire. Les troupes se sont comportées très courageusement ; elles ont été durement éprouvées.

Les soldats sont enthousiasmés des services qu'ils ont rendus à la reine.

L'ennemi a été repoussé sur tous les points avec de très fortes pertes, qui dépassent beaucoup les nôtres, et que je ferai connaître aussitôt que le chiffre en sera prêt.

Londres, 10 janvier.

Les journaux anglais considèrent le succès du général White comme marquant la fin des défaites.

Toutefois un ou deux organes, notamment le *Morning Post*, expriment l'opinion que la situation est encore très critique et que l'impuissance du général Buller à prêter secours au général White reste toujours un fait très grave.

Plusieurs journaux admettent qu'ils ne peuvent pas s'expliquer pourquoi le général Buller ne fait pas un mouvement d'offensive énergique, mais il s'abstiennent pour la plupart de critiques sévères.

Situation militaire de l'Europe

L'Europe est toujours sous la veillée des armes, la guerre peut surgir à un moment où l'on pourrait s'y attendre le moins ; cependant, si sur le continent les nations sont à la paix, paix armée, il est vrai, il existe une nation vers laquelle les yeux sont fixés, c'est l'Angleterre, qui peut, avec son or, faire surgir un conflit, comme elle en suscita dans ce siècle expirant.

Le Congrès de la Haye, grâce à elle, a été œuvre stérile, et si à ce moment elle n'avait pas eu des pensées de derrière la tête, elle n'en aurait pas fait exclure les républiques sud-africaines, alors que l'on admettait des principicules qui ne les valaient pas.

C'est par cette puissance que nous commencerons.

L'Angleterre possède en temps ordinaire 239 000 hommes sous les armes ; elle vient d'appeler 8 divisions à 10 000 hommes chacune, elle possède donc actuellement trois cent mille hommes sous les armes et cependant ces événements démontrent que cette croissance est tout en façade, son système de recrutement est vicieux, ses soldats ne sont pas instruits, elle est, dans son île, à la merci de la première puissance qui pourrait débarquer deux corps d'armée. Depuis cent ans, sa tactique anglaise n'a pas varié : aller bravement au feu l'arme au bras et au pas ordinaire, en ordre serré, coude à coude, et s'en retourner de même. Elle vit sur la renommée de Waterloo, où, muraille, elle se laissa fusiller sans faire un mouvement, ni en avant, ni en arrière.

Sur mer, sa puissance paraît également formidable ; elle possède 49 cuirassés, 116 croiseurs, 139 avisos et 166 torpilleurs ; elle a en outre sur le chantier 20 nouveaux cuirassés, 29 croiseurs et 50 avisos, chiffres bien supérieurs à ceux de la France et de la Russie réunies ; mais depuis un siècle, elle n'a pas combattu sur mer, elle vit toujours sur la réputation de Trafalgar... Qui sait si sa résistance serait à hauteur de sa force.

Le soleil ne se couche pas sur les domaines de cette puissance, elle a besoin de sa flotte pour surveiller son commerce qui s'élève à des milliards : ses navires doivent être disséminés sur toute la surface du globe ; ne pouvant être attaquée en gros, elle peut être détruite en détail, c'est ce que font les Transvaaliens sur terre, c'est ce que l'on peut faire sur mer.

Nous sommes sa bête noire, elle voudrait bien nous faire la guerre : trois navires contre un des nôtres, mais comme elle est impuissante sur terre, elle n'ose. Elle sait tout cela, aussi elle nous exècre, comme elle exècre toute l'Europe.

L'Allemagne et la Russie lui inspirent une sainte épouvante : attaquer la première, c'est s'exposer à une coalition européenne ; attaquer la Russie, c'est voir la coalition de la Russie et de la France, et un contingent de flotte pouvant contrebalancer la sienne ; c'est voir peut être son territoire envahi, en tous cas, c'est la perte de l'Inde et de la Chine, c'est l'abaissement au rang de seconde puissance.

Son matériel de guerre est incomplet, elle manque de canons, il n'y a pas, au Transvaal, deux canons pour mille hommes.

Colosse aux pieds d'argile ; voilà l'Angleterre.

∴

L'Allemagne cherche à se rapprocher de nous, elle voit que la Triplice n'est plus qu'un mot, alors que l'alliance franco-russe est un fait, elle prévoit peut être aussi une guerre prochaine de la succession d'Autriche et elle cherche des points d'appui. Elle laissera prendre à la Russie et à l'Italie, un morceau du gâteau ; elle mettra la main sur les provinces allemandes de l'Autriche, la Silésie, la Bohême et... Trieste. Elle coupera l'Europe en deux.

L'Allemagne deviendra une puissance formidable.

Son armée est en augmentation constante : 600 000 hommes pour l'armée active, son matériel de guerre est à hauteur, le fusil de petit calibre est bon, mais manque de justesse à partir de 600 mètres, son matériel d'artillerie est au complet ; 4 pièces du système rapide par 1 000 hommes, mais l'affût trop léger rend la pièce instable.

Cependant il est indéniable que la machine militaire est merveilleusement montée.

Sa flotte, encore jeune, se compose de 11 cuirassés et croiseurs cuirassés, 19 croiseurs protégés, 41 avisos et 169 torpilleurs. Cette flotte sera doublée d'ici peu d'années ; l'Allemagne poursuit un but : elle deviendra la rivale de l'Angleterre, elle la combat commercialement partout où elle peut pénétrer ; elle la combattra autrement parce qu'elle veut devenir puissance coloniale.

∴

La Russie, en présence de la force d'inertie opposée à l'œuvre de la paix à la conférence de La Haye par l'Angleterre, les Etats Unis et l'Allemagne, a pensé qu'elle pouvait continuer cette œuvre en préparant la guerre.

Son armée est formidable, près d'un million sous les armes, des frontières d'Allemagne aux frontières de Chine.

Sa flotte se compose de 26 cuirassés et croiseurs cuirassés, 20 croiseurs protégés, 7 avisos, 231 torpilleurs vingt navires cuirassés, et croiseurs sont sur chantiers ; d'ici deux ans, sa force navale sera doublée.

Son armée est instruite, brave, disciplinée, son matériel de guerre est au complet, mais ses canons ne sont pas encore transformés. C'est une énorme opération confiée à sa France, elle ne sera complète que dans quelques années. Le chiffre de son artillerie n'est pas proportionnel à celui de son armée.

La Russie sait qu'elle luttera un jour contre l'Angleterre, aussi elle se prépare lentement, mais sûrement ; son influence domine en Perse, dans l'Afghanistan, à Pékin. Les Anglais en Asie ne peuvent faire un pas en dehors de leurs possessions sans rencontrer les Russes.

Le commencement du vingtième siècle verra, à n'en pas douter, la lutte de la baleine et de l'éléphant.

∴

L'Autriche se meurt ! L'Autriche s'éteint, elle s'épuise dans une lutte de nationalités diverses : Allemands, Bohêmes, Hongrois, Polonais, Croates, Ruthènes, Tyroliens, Slaves, Roumains. L'empereur actuel est las du pouvoir, il laisse faire, et qu'il vienne à mourir, une lutte violente éclatera entre ces diverses nationalités. N'a-t-on pas vu à Prague, des soldats autrichiens, les uns allemands, les autres Tchèques, tirer les uns sur les autres.

Que feront la Russie, l'Italie et l'Allemagne lorsque cette succession viendra.

Ne dit-on pas déjà que l'Autriche deviendra une province confédérée allemande, comme les autres.

Que fera l'Angleterre devant cette rupture de l'équilibre européen ? On peut ajouter que cette éventualité est pleine d'imprévus.

Actuellement les forces autrichiennes sont encore considérables, elle entretient sur le pied de paix, 360 000 hommes, ses troupes sont très bonnes, leur armement est semblable au fusil allemand, moins l'artillerie. l'Autriche en est encore aux Etudes.

Sa flotte est très petite, elle n'a pas d'ailleurs de colonies : 8 cuirassés et croiseurs cuirassés, 9 croiseurs protégés, 11 avisos, 66 torpilleurs.

∴

L'Italie se meut dans l'orbe de l'Angleterre, c'est elle qui est appelée à jouer dans le XXe siècle, le rôle que l'Autriche a tenu dans le XIX. L'Angleterre fournira de l'or, l'Italie les bras, les armes et sa position dans la Méditerranée.

L'armée italienne sur le pied de paix est forte de 260 000 hommes ; son nouveau fusil, du petit calibre, n'est en usage que dans les troupes alpines, l'armée italienne possède donc deux fusils actuellement. Le nouveau matériel de canon à tir rapide est encore aux essais. Ses ressources sont surtout consacrées à sa marine. Bien qu'elle ait déjà un certain nombre de navires : 16 cuirassés et croiseurs cuirassés, 16 croiseurs protégés, 41 avisos, 140 torpilleurs, elle met sur le chantier plusieurs gros cuirassés, sortes de mastodontes. Et en attendant l'heure des combats, sa flotte manœuvre avec celle de l'Angleterre en vue de nos côtes.

∴

En France, bien des événements en 1899 : d'abord une tension dans nos rapports avec l'Angleterre, qui nous a fait hâter l'organisation de la défense de nos côtes et des colonies.

Cette organisation n'est pas complète ; elle paraît se poursuivre. Les bataillons d'artillerie de forteresse qui étaient restés jusqu'ici sans désignation, sont affectés aux points où ils doivent servir : Le Havre, Maubeuge, Bizerte, Verdun, Toul, Besançon, Epinal, Belfort, Marseille, Alger, Briançon, Nice, La Rochelle, Cherbourg, Toulon, Brest, Madagascar.

La Tunisie, qui ne possédait que 4 batteries d'artillerie en 1898 en possède neuf, à Bizerte, à Tunis, à Hammam-Lif et à Sousse, ce qui n'est pas encore suffisant. Les forces en Algérie, vont être augmentées de huit bataillons, par contre quatre vont être envoyés à Madagascar.

La guerre hispano-américaine a montré qu'il était indispensable pour nous d'avoir une forte marine et des points d'appui pour notre flotte. Ces points ont été créés et l'augmentation de nos navires décidée.

Nous possédons actuellement, 36 cuirassés et croiseurs cuirassés, 42 croiseurs protégés, 41 avisos, 235 torpilleurs et 10 sous-marins. Nous avons en outre cent navires de toutes sortes en construction, mais ce n'est pas encore suffisant, et le parlement doit bientôt décider l'augmentation de notre flotte jusqu'à concurrence d'une somme de cinq cents millions.

Notre armée sur le pied de paix est de cinq cent trente mille hommes, son armement ne redoute aucun rival, nous n'avons pas adopté le fusil de petit calibre, parce que le fusil Lebel, tel qu'il existe, est une arme redoutable entre les mains de tireurs exercés ; nous ne faisons pas assez pour répandre le goût du tir dans la population, nous ne consacrons que cent mille francs, or, en Allemagne cette allocation est de un million cinq cent mille francs, l'Italie un million, la Suisse, un million. Nous sommes donc en retard.

Quant au canon au tir rapide, bien que l'armement de nos batteries soit en bonne voie, il n'est pas encore terminé.

Que ferons-nous lorsque les Etats de l'Europe se partageront les lambeaux de l'Autriche, au siècle qui vient ? Dieu seul le sait, peut-être alors l'Allemagne, pour se concilier tout à fait les bonnes grâces de la France, se décidera-t-elle à lui restituer les provinces perdues !...

C'est un espoir dont je souhaite la réalisation au XXe siècle.

Commandant SCHAMBION.

NOUVELLES DE LA RÉGION

Les habitations à bon marché. — Par décision préfectorale, le comité de l'arrondissement d'Avesnes chargé d'étudier la question des habitations à bon marché, est composé comme suit :

MM. Saudrart, Dubois, Goulard et Malat, désignés par le conseil général.

MM. le docteur Marquis, maire d'Avesnes ; le docteur Gardin, membre du conseil d'hygiène d'Avesnelles ; Lesaffre membre de la chambre de commerce à Ferrière-la Grande ; Delval, maire de Fourmies ; Depasse, architecte départemental à Avesnes ; Lenain, entrepreneur à Avesnes ; Monys, président de la société de secours mutuels à Louvroil ; Lesange, président du syndicat de la boulangerie, à Avesnes.

Une pocharde. — Lundi vers 11 heures et demie du matin, le brigadier de police Bouyère a relevé, rue des Carosses, une femme qui, étant ivre, s'était affaissée sur le trottoir, devant l'Hôtel de la *Providence*. Conduite, non sans peine, au bureau de police, cette pocharde a été reconnue pour une nommée Demarre Charlotte-Bernardine, âgée de 45 ans et originaire de Paris.

Fille d'étrangers et mariée à un étranger, dont elle vit séparée depuis plusieurs années, Charlotte Demarre a été expulsée en 1891, à la suite de condamnations.

Rentrée en France il y a quelque temps, elle avait été arrêtée puis reconduite, jeudi dernier, à la frontière belge, à Momignies. Elle s'était naturellement empressée de repasser la frontière, le séjour en Belgique ne convenant sans doute pas à sa santé, et c'est ainsi que lundi elle se trouvait dans notre ville.

Lorsqu'elle eut recouvré sa raison, Charlotte Demarre fut remise entre les mains de la gendarmerie, qui s'est chargée de la conduire à la maison d'arrêt d'Avesnes.

Chien suspect. — Nous avons rapporté dans notre dernier numéro que M. Delval, maire de Fourmies, avait tué dans la propriété de M. Laffite, rue Thiers, un chien égaré et qui avait paru malade à plusieurs personnes.

M. Salengros, vétérinaire, chargé de procéder à l'autopsie de ce chien, n'a relevé aucun symptôme caractéristique de la rage.

Objets trouvés à réclamer au bureau de police : Une couverture de voyage, rue des Charbonniers, par Wagoneur Alexandre. — Plusieurs pièces de monnaie, rue Mogador, par Vieille Albert, de la rue des Rouets.

Opposition à jugement. — Bultot Florentin et Leveaux Ernest, journaliers à Fourmies, faisaient hier mardi opposition à un jugement qui les avait condamnés pour vol de pommes au préjudice de M. D...., de Glageon.

Leveaux, qui a déjà subi 13 condamnations, s'entend infliger, pour la 14e, six jours de prison ; quant à Bultot, qui n'a jamais été condamné, il bénéficie de la loi Bérenger pour les trois jours qui lui sont attribués.

Récompense tardive. — Lundi est arrivé à la mairie de Fourmies, par la voie administrative, le diplôme d'une médaille d'honneur d'ancienneté décernée par le ministre du Commerce, à l'occasion du 1er janvier, à notre concitoyen M. Théophile Szaire, qui a travaillé pendant 35 ans chez MM. les Fils de Th. Legrand, et qui est mort le 30 avril 1897, c'est-à-dire depuis bientôt trois ans !

Le diplôme a été remis par les soins de la mairie à Mme Vve Szaire, qui habite rue du Palais avec ses six enfants.

Pas n'est besoin de refaire ici l'éloge du nouveau médaillé... défunt, à qui ses patrons sont venus rendre hommage sur sa tombe.

Ses longs services dans la même maison disent assez qu'il fut un honnête et brave travailleur. Nous pouvons ajouter qu'il fut aussi bon époux et excellent père et l'on ne peut que regretter le retard apporté par le gouvernement dans la remise de la récompense honorifique que M. Théophile Szaire avait si bien méritée.

Nos concitoyens ne manqueront pas de se demander encore une fois pourquoi l'on ne décerne pas — sans tous ces retards injustifiés — la médaille d'ancienneté à tous les travailleurs qui sont dans les conditions voulues pour l'obtenir.

Qu'on ne nous parle pas de la dépense à faire supporter par le budget !

D'abord, tous les patrons seraient heureux de payer de leurs deniers la médaille d'argent qu'ils ont demandée pour leurs vieux et fidèles collaborateurs.

Ensuite, il nous semble que le dit budget en voit bien d'autres et qu'on lui fait suer des mille et des mille pour récompenser des services qu'on n'oserait avouer publiquement.

Au fait, c'est peut-être pour cela qu'il ne reste rien pour les braves gens qui ont des droits acquis.

Théâtre de Fourmies. — M. Henri Gilbert directeur de la troupe qui est venue tout récemment jouer *Mignon* et les *Noces de Jeannette* au théâtre de Fourmies et qui a été si chaleureusement applaudie, nous écrit qu'il compte jouer *Faust* sur la scène fourmisienne, lundi ou mardi de la semaine prochaine.

« J'irai à Fourmies, dit M. Gilbert, avec une troupe de premier ordre et des chœurs et j'y jouerai *Faust*, (opéra en cinq actes, chef-d'œuvre de Gounod) ; les frais seront considérables, mais j'espère que le public m'en saura gré ! »

Nous reparlerons de cette représentation exceptionnelle.

A propos du Théâtre, nous sommes heureux d'apprendre aux personnes qui craignaient qu'en cas d'incendie les dégagements ne fussent insuffisants, que Mme Lempereur vient de faire aménager une nouvelle porte de dégagement donnant des loges sur l'escalier de l'amphithéâtre.

Cela fait trois sorties pour le haut. Si l'on perçait encore une porte en face de l'escalier principal on pourrait dire que le théâtre assure toute sécurité aux spectateurs.

Tribune pour tous

Fourmies, le 10 janvier 1900.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Fourmies*.

Je vois dans le journal de dimanche, qu'un patron de Fourmies a eu de graves ennuis pour avoir prêté sa voiture pour des mariages.

Je le regrette pour lui ; mais c'est bien fait.

On voudrait avoir à Fourmies un service de petites voitures et le jour où il y a une bonne recette à faire, elle passe sous le nez des loueurs. Ce sont les domestiques de Messieurs les propriétaires qui empochent la galette.

Supposez un seul mariage par semaine à Fourmies dépensant 60 fr. de frais de voiture (Vous voyez que je suis modeste). Cela ferait 3.000 francs par an de recette pour un loueur qui pourrait faire bouillir sa marmite et celle de ses domestiques.

Pour payer faut-il, que l'on donne l'argent à ceux dont c'est le métier, qui paient patente, et qui pourront alors avoir des chevaux et des voitures au service non seulement de ceux qui se marient, mais de tous ceux qui pourraient en avoir besoin pendant toute l'année.

Recevez Monsieur, etc.

L...

ANOR. — Mme Lobet-Chaumont, débitante à Milourd, s'étant absentée le 4 janvier, de 7 heures 20 à huit heures et demie du matin, constata à sa rentrée qu'une vitre avait été démastiquée et enlevée à une fenêtre de sa chambre à coucher. Par l'ouverture ainsi faite, on s'était introduit dans l'habitation, mais rien n'avait été soustrait ni même dérangé.

Une enquête est ouverte.

AVESNES. — M. Herpe, receveur de l'enregistrement à Cherbourg, est nommé à Avesnes en remplacement de M. Lebreton.

Transport des dépêches d'Avesnes à Etrœungt. — Les personnes qui désireraient concourir à l'adjudication de l'entreprise du transport des dépêches ci-dessus désignée, sont invitées à se présenter aux bureaux de poste d'Avesnes et d'Etrœungt aux heures d'ouverture de ces bureaux comprises entre 10 heures du matin et quatre du soir (heure de Paris), jusqu'au 15 janvier inclusivement, pour prendre connaissance des conditions et charges de l'entreprise.

SÉMERIES. — Le corps de M. Zéphir Balligant, dont nous avons relaté il y a huit jours la disparition, a été retrouvé mardi dans l'Helpe. Il ne portait aucune trace de violence et tout fait croire que M. Balligant s'est noyé accidentellement.

DOURLERS. — Le parquet d'Avesnes a fait procéder lundi à l'autopsie de Mme veuve Lefebvre, née Cayeux, âgée de 74 ans, grand mère de la femme Lelong, morte des suites de la blessure que lui fit le mari de celle-ci, mercredi dernier.

La balle que la victime avait reçue à l'œil droit a été retrouvée dans le crâne, où elle avait pénétré à une profondeur de cinq centimètres environ.

Adonis Lelong, le meurtrier, donne des signes de repentir, surtout en ce qui concerne la blessure de la grand mère de sa femme, dont il ignore encore la mort.

Quant à la femme Lelong, ses blessures se cicatrisent rapidement, sous peu de jours elle sera entièrement guérie.

DOMPIERRE. — M. Ernest Galiane, de Dompierre, engagé volontaire à 18 ans aux équipages de la flotte, est rentré il y a quelques jours au pays, revenant du Japon et libéré avec la retraite proportionnelle que lui valent ses 15 ans de services et ses 28 campagnes. Ce brave marin est décoré de la médaille coloniale (Tonkin) et de la croix d'Annam. Ses concitoyens l'ont reçu triomphalement à la gare et lui ont fait fête.

DOMPIERRE. — Dans sa dernière séance, présidée par M. Georges Picot, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, la commission chargée d'attribuer les récompenses a partagé la somme de mille francs mise à sa disposition entre Mlle Palmyre Dromard, institutrice à Dompierre, et M. Guillier, instituteur à Saint Hilaire.

Mlle Dromard exerce les fonctions d'institutrice depuis 29 ans.

M. Guillier compte 19 ans de services ; depuis 1897, il est instituteur à Saint-Hilaire.

HIRSON. — L'Harmonie municipale d'Hirson donnera son concert annuel, suivi de bal, le samedi 20 janvier.

HIRSON. — Par décision préfectorale, M. Lepine, ancien maire de Mondrepuis, officier de la Légion d'honneur, a été nommé délégué préfectoral pour la construction du groupe scolaire du quartier de la gare à Hirson.

HIRSON. — Le 4 janvier la douane a arrêté, pour contrebande, les sœurs Sthévenin, âgées de 14 et 15 ans, demeurant à Hirson. Elles ont été écrouées à la maison d'arrêt de Vervins, où elles ont retrouvé leur mère, arrêtée le même jour en vertu d'une contrainte par corps.

HIRSON. — *Marché du 8 janvier 1900.* — Beurre 1 fr. 50 à 1 fr. 65. — Œufs frais, 0 fr. 15 la pièce ; Œufs conservés, 0 fr. 10.

GERGNY. — M. Jouniaux, vétérinaire à La Capelle, a constaté, sur le marché d'Etréaupont, qu'un porcelet faisant partie d'un troupeau amené à la foire par Mlle Hélène Mariette, 31 ans, propriétaire à Gergny, était atteint de fièvre aphteuse. Il fit dresser procès-verbal par le garde chargé du service sanitaire.

Plus tard, M. Jouniaux fut officiellement chargé de se rendre à Gergny et de visiter les autres bestiaux de la ferme de Mlle Mariette. Sur les six vaches qui se trouvaient en pâture, cinq, d'après le rapport du vétérinaire, avaient été contaminées ; la fièvre était dans son déclin, mais les aphtes encore assez apparentes permettaient de constater que les bêtes avaient été atteintes par la maladie.

Mlle Mariette n'ayant pas fait la déclaration prescrite par la loi, a été condamnée, mercredi, avec admission de circonstances atténuantes, à 16 francs d'amende.

LE NOUVION. — Angèle Carlier, femme Bombart, âgée de 30 ans et manouvrière, incitait depuis quelque temps la jeune fille des époux Nicolas, à voler ses parents et à lui rapporter le produit de ces vols, qu'elle revendait, ayant soin de conserver la presque totalité de l'argent qu'elle se procurait ainsi.

L'enfant recevait tout au plus une pièce de cinquante centimes.

C'étaient presque toujours des poules qui allaient ainsi chez la femme Bombart ; heureusement, M. Nicolas s'aperçut à temps de la disparition des pensionnaires de sa basse-cour et apprit la vérité.

Mercredi, la femme Bombart se démenait, à l'audience, comme un petit diable nerveux ; elle tonnait contre les époux Nicolas, élevait le diapason et s'expliquait avec une volubilité telle qu'il était presque impossible de comprendre son réquisitoire.

Le tribunal a néanmoins condamné la femme Bombart à quinze jours de prison.

LE NOUVION. — *Marché du 10 janvier 1900.* — Beurre 1 fr. 40 à 1 fr. 50. — Œufs 3 fr. à 3 fr. 25 le quarteron.

MOMIGNIES. — La société musicale *Les Volontaires de Momignies*, fêtera la Sainte-Cécile le dimanche 14 janvier, en exécutant à la Grand'Messe, les morceaux ci après :

Epître : *Sainte-Cécile*, allégro	L. Bouzon.
Offertoire ; *Cavalerie légère*, ouverture	Suppé.
Elévation : *Le Trésor des Aïeux*, (Fragment de l'ouverture)	Reynoud.
Communion : *Fantaisie sur Rigoletto*	Verdi.
Sortie : *Course de Traîneaux*	Zikoff.

Banquet à une heure, chez M. Julien Pépin.

A 7 h., au Salon Communal, bal à grand orchestre.

MOMIGNIES. — Les membres des deux sociétés de Mutualité sont convoqués pour la réunion ordinaire du 2e dimanche de janvier, le 14 courant.

MOMIGNIES. — La gendarmerie de Momignies vient d'arrêter un individu de Villers-la Tour, nommé Annet Aimé et qui est inculpé de plusieurs vols commis dans le canton de Chimay. Annet vagabondait dans les bois et était très redouté. Aussi une bonne partie du village de Macon, apprenant que l'oiseau était pris, est elle venue manifester sa satisfaction en lui faisant escorte.

MACON. — Vital Couture, de Macon, a placé des bricoles le long de sa propriété et prétend que c'est pour détruire des hérissons qui lui portaient préjudice ?

Couture n'a pas pris de hérissons, mais les poules de ses voisins sont venues se faire étrangler dans ses pièges.

Le tribunal correctionnel de Charleroi, dans son audience du 3 janvier, a condamné Couture à 26 fr. d'amende.

JEUMONT. — Un sieur F...., journalier à Jeumont, a été arrêté et mis à la disposition de M. le Procureur de la République, qui l'a fait écrouer, pour avoir commis des attentats aux mœurs sur des enfants âgés de moins de 13 ans.

LA LONGUEVILLE. — Une tentative d'assassinat a été commise à La Longueville, lundi, à trois heures du matin, sur la personne du sieur Fidèle Hainaut, âgé de 65 ans, par son fils Victor, âgé de 27 ans.

Le parquet d'Avesnes a été prévenu.

De l'enquête il résulte que Victor Hainaut, qui ne vivait pas en bonne intelligence avec ses parents, et qui habitait depuis quelque temps Haine-Saint Pierre (Belgique), est revenu au pays avec l'intention de frapper son père ou plutôt sa mère, contre qui il nourrissait une haine incompréhensible.

M. Hainaut père, avisé par un autre de ses enfants, refusa d'ouvrir sa porte, au milieu de la nuit, à son fils Victor, lequel voulut alors entrer par la fenêtre, qu'il brisa. Le père, armé d'un bâton, le repoussa.

C'est alors que le fils porta au vieillard quatre coups de tranchet, deux à l'épaule gauche, un au flanc gauche et le quatrième au bras droit. Les blessures ne sont pas dangereuses.

Le parricide s'étant enfui a été arrêté dans un cabaret par des douaniers, qui l'ont remis entre les mains de la gendarmerie, laquelle l'a amené mardi à la maison d'arrêt d'Avesnes.

Victor Hainaut a déclaré qu'il n'avait qu'un seul regret, celui de n'avoir pas tué sa mère, « mais, a-t-il ajouté, ce n'est que partie remise ».

POIX-DU-NORD. — Sur l'initiative de M. Ducornet, maire de Poix-du Nord, un comité vient de se former en vue d'ériger un monument au célèbre tragédien Talma, qui était, comme on sait, originaire de cette commune.

TOURCOING. — Mardi matin, le travail a été repris au grand complet par tous les ouvriers fileurs, rattacheurs et bâcleurs des trois usines de MM. Tiberghien.

Des pourparlers sont engagés entre MM. Bonet et leurs ouvriers du peignage et l'on s'attend également, à brève échéance, à une solution favorable.

L'insalubrité des cours d'eau

M. le Préfet du Nord vient d'instituer une commission à l'effet de rechercher et de constater les causes de l'insalubrité des divers cours d'eau dans le département du Nord, soit par des industriels, soit par les communes traversées, et en donner son avis sur les mesures à prendre pour combattre et faire disparaître ces causes d'insalubrité.

Parmi les membres de cette commission, nous relevons les noms de MM. Bécourt, inspecteur des eaux et forêts, au Quesnoy ; Ed. Dubois, conseiller général à Avesnes ; Malat, conseiller général, maître de verreries à Fourmies ; Moileveaux, conservateur des eaux et forêts, à Avesnes ; Sooter, ingénieur en chef des ponts et chaussées, agent voyer en chef du département du Nord.

La commission se réunira à la Préfecture, le mercredi 17 janvier 1900, à deux heures, à l'effet de prendre les dispositions qui lui conviendront en vue de l'étude demandée.

La vente à tempérament des valeurs à lots

Le tribunal d'Amiens vient de rendre un jugement intéressant dans un procès en diffamation intenté au *Progrès de la Somme* par M. Meffredi, au nom d'un syndicat des sociétés de crédit de Paris. Le *Progrès* ayant sévèrement qualifié « la vente à tempérament des valeurs à lots », M. Meffredi, au nom des sociétés intéressées, lui réclamait deux mille francs de dommages-intérêts.

Il a été débouté de sa demande et condamné aux dépens, par un jugement dont voici les principaux considérants :

Attendu, en fait, que les sieurs Meffredi et consorts ne justifient d'aucun préjudice ; que, d'ailleurs, établiraient-ils qu'ils ont souffert un dommage, ce préjudice ne résulterait que de l'impossibilité pour eux de pratiquer des opérations illicites ; qu'une telle source de bénéfices n'est ni morale ni légale.

Attendu que, si la presse est responsable des excès auxquels peut l'entraîner la passion des polémiques qui dépasseraient les limites des immunités dont elle jouit et aussi des blessures injustifiées qu'elle porterait à l'honneur ou à la fortune des citoyens, elle n'encourt aucune responsabilité lorsque le préjudice dont on demande la réparation ne dérive que de l'usage légitime et de l'exercice indiscutable d'un droit ; que dans l'espèce il est incontestable que non seulement le *Progrès de la Somme* n'a pas dépassé son droit, mais qu'il l'a exercé dans l'intérêt éminemment respectable du public... »

Voilà un bon jugement.

LE CASQUE

PASQUILLE LILLOISE

(1er prix au Concours de la Fête du Rire)

Respectueusement dédiée au Commandant Drouz.

Dins les pompiers étot m'n hêros !
Et dins les fux, ch' hros', pas d'eun' fos
N'avot jamais craint d'risquer s'vie
Sans imbi'av's — n'ainot point l'invie
D' dev'nir pus haut qu' simpel sapeur —
N'impéch' qu'un biau jour ch' lhomme' sans peur
D'un commandant' r' chut la médalle
Avé — d'vant tous l's aut's in batalle —
L'ottache à l'ord' du batallion.
N'y arot faullu, dam ! aller lon
Pou' trouver l'parel dins l'service.
On n'li comptot qu'un bien p'tit vice
Qu'i' n'a point li tout seu' bien sûr :
Ch'étot... de r'venir, rasant l'mur
Après l'manœuvre d'chaque dimanche,
Pour boire on sait qu' chacun s'imanche.
Pou' r'fuser : faut de l'volonté,
I' faut bien vivre in société
In choquant d'temps en temps sin verre !
Cha n'impéch' point d'ête à s'n affaire.
No' sapeur... malgré ch' petit ma
Etot, su' l' discipline à qu'va
Et... prope et r'luijant à l'extrême ;
Ch'est vrai qu'il avot, pour cha, s'femme
Qui li donnot' un choit cop d'main
In astiquant tout sin machin —
Machin ou fourbi ch'est tout comme —
Ell' n' étot tell'mint blesse' de s'n homme,
Qu'elle avot jusqu'à l'péroration,
Ou l'coin, d'motte à s'disposition ;
Eune armoire, à... mêm' sans j'ter s'vue,
Pou' les fux i' trouvot s' tenue ;
D'cheull' mannièr' là quand on sonnot —
Et comm' tout d'suite il l'intindot —
Il étot prêt sur eun'seconde
Sans b'soin d' déringer tout sin monde
Mais...
V'là qu'on sonn' par eun' biell' nuit !
Bien vite i' saute in bas d'sin lit.
Mais quoi ch' qui n'y-a donc qui l'arrête ?
Pourquoi ch' qui jure et qui tempête ?
De ch' l'homme apprenez donc l'douleur ; —
Perner part à sin peu d'bonheur —
Sin Casque !
I' n' trouvot point sin casque !
Ch'est d'là qu' venot tout cheull' bourrasque
Ou l'bouf'versemint de ch' l'amé.
Pinsez ! Passer pour indormi
Là... dans les fux toudis les premiers.
Bien sûr qu'on rigolrot et les jeunes !
Et no' vieux, pinsant à ch' l'affront
In avot de l'sueur au front
Et sin cœur... in battot la m'sure
Pourtant
S' moitié dijot : — J'eus sûre
Qu'il étot incor là ch' matin »
Tout l' monde i' perdot sin latin ! »
L's infants l'vés — et tertous in qu'miche —
Cachott'nt aussi, mêm' qu'au caniche
Qui sannot apporter ses soins
In fournaquant dins tous les coins
Hélas !... Sin honorabel maite
Ne r'trouvot toudis point sin faite
Et même bien lon d'êt' triomphant.
Ch' vieux brav' braiyot comme un infant
Quand... v'là s'femme toute impatientée
Comm' de juss' lon d'ête inchantée
D'ête arrachée à sin sommel'
Bien avant l' tour du solel'
Qui dit — en faisant bien d's imbiaïs :
» Te peux aller... avec les bestes,
» Mêm' rester, comme le l' fais souvint,
» Après l'fu boire un chotit' mounmist...
» Te cach's tin casqu'... bougeur de bête
» Et d'puis eune heur' Te l'as su' t'tête ! »

GASTON LEFLON.

L'HABITUDE DE L'ORDRE

Mères de famille, si vous voulez largement contribuer au bonheur de vos filles, habituez-les, dès leurs premières années, au travail, faites-leur acquérir l'habitude de l'ordre.

Qu'elles se lèvent et se couchent à des heures déterminées ; qu'elles prennent minutieusement soin des objets qui leur sont confiés ; qu'elles aient une place pour chaque chose et qu'elles mettent chaque chose à sa place.

Dès que vous voyez un objet qui traîne, faites-en l'observation. Ne tolérez pas que les chaises ou les autres meubles soient encombrés par leurs vêtements, leurs livres, leurs bibelots. Ouvrez l'œil et soyez inflexibles sous ce rapport, car l'habitude devient bientôt une seconde nature.

Veillez à ce que vos enfants en entrant et en sortant ferment les portes. Veillez à ce que vos filles rangent leurs vêtements, le soir, en se couchant, afin qu'elles les retrouvent en bon ordre le matin, lorsqu'elles se lèvent.

Réglez leurs heures de travail, leurs heures de récréation et tenez-y la main, afin que tout se fasse en temps voulu. Il y a mil le petits détails qui, au point de vue de l'ordre, ont leur importance et qui ne doivent pas échapper à la mère vigilante. Négliger de mettre le couvercle sur un encrier dont on s'est servi, manger en tenant le coude sur la table, avec les ongles des doigts crasseux, entrer dans la maison par un temps pluvieux sans s'essuyer les pieds, laisser au repas des restes d'aliments sur son assiette, etc., etc., sont autant de petits faits contraires à l'ordre.

Veillez à tout cela, mères de famille, si vous voulez que vos filles acquièrent des habitudes d'ordre, si vous voulez qu'elles soient heureuses. Votre devoir est d'y veiller et votre devoir est, sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres, de leur donner constamment le bon exemple.

Quand on a de l'ordre, on allège sa besogne de beaucoup, on économise le temps qui est si précieux. Dans une maison où règne de l'ordre, l'entretien, le nettoyage est facile. Tout y est réglé pour le plaisir des yeux et chacun s'y plaît.

Là où règne, au contraire, le désordre, l'on nettoie toujours, l'on range toujours sans en venir à bout. Lorsque, par hasard, l'on parvient à y mettre un peu d'ordre, c'est pour vingt-quatre heures. Le lendemain déjà l'on ne s'y retrouve plus. L'un demande ceci, l'autre demande cela, et personne ne sait où l'objet se trouve. On perd en recherches un temps précieux et tout se fait en retard. L'un rejette la faute sur l'autre. Chacun récrimine et tout le monde est mécontent.

Voilà, mères de famille, ce que vous devez éviter, en faisant acquérir à vos filles l'habitude de l'ordre.

J. K...

CAUSERIE AGRICOLE

Les Composts

Les résidus de toute nature restés sans emploi à la ferme, qu'ils soient d'origine animale ou végétale, tels que balayures, marcs, mauvaises herbes, criblures, suie, débris de cuirs, chiffons, poils, épluchures de légumes, etc., doivent être soigneusement réservés pour l'établissement d'un compost. On appel ainsi le simple mélange de ces divers déchets avec la terre.

On prépare un compost en disposant successivement une couche de matière à utiliser et une couche de terre jusqu'à ce qu'on obtienne un tas rectangulaire de 1 m. 50 à 2 m. de hauteur.

La nature de la terre à employer est indifférente ; mais il est incontestable que si elle possède de bonnes qualités fertilisantes, le compost n'en sera que meilleur.

Généralement, on utilise celle qui se trouve le plus à portée et, s'il est possible, on y ajoute des boues de route, curures de fossé, cendres, plâtras. Ces substances augmentent la valeur du compost par l'apport des principes fertilisants qu'elle renferme et agissent physiquement sur toute la masse dont elles augmentent la porosité.

Pour faciliter la décomposition des matières, il est indispensable de maintenir le tas humide au moyen d'arrosages à l'eau, ou, ce qui est encore mieux avec des eaux ménagères, des eaux grasses, du purin, en un mot, tout liquide contenant des éléments utiles.

Une autre condition nécessaire à la bonne confection du compost est l'aération du tas et le mélange le plus intime possible des diverses matières qu'il renferme, afin de leur permettre de réagir les unes sur les autres, et obtenir une masse de composition uniforme. Ce mélange s'opère par des recoupages et permet en même temps l'aération.

Le tas doit être disposé dans un endroit ombragé pour que la dessication ne s'opère que lentement, et sur une aire légèrement inclinée, afin de permettre aux eaux d'écoulement de se rendre dans une fosse disposée à cet effet ; elles sont utilisées à nouveau à l'arrosage du tas.

Le dessus du tas est entouré de gazon sur le pourtour, de façon à former au centre une sorte de cuvette dans laquelle on déverse les eaux d'arrosage. En outre, pour faciliter la pénétration de celle-ci, on pratique dans le tas, à l'aide d'un marteau et d'un piquet, quelques trous verticaux et à différentes profondeurs.

La composition d'un compost, telle que nous l'avons indiquée au début de cet article, doit être complétée, chaque fois que faire se peut, par une addition de chaux en quantité plus ou moins élevée, suivant la teneur en calcaire du sol auquel on destine ce compost.

La chaux vive est alors placée sur le sol à l'état de pierres, puis recouverte de terre et de matières diverses qui forment la masse, ou bien introduite en morceaux au moment où l'on opère les recoupages. Sous l'action de l'humidité, elle se délite, foisonne et échauffe le tas, ce qui contribue à activer considérablement les phénomènes de décomposition. Quelquefois, on se contente de disposer, sur chaque assise, une couche de chaux éteinte ; mais cette pratique est moins avantageuse que la précédente.

La chaux agit par sa causticité propre sur les substances animales et végétales contenues dans le tas, détermine leur décomposition et amène ainsi la production de matières noires analogues à celle du fumier connues sous le nom de « beurre noir ». Elle détermine également la production d'ammoniaque que retient énergiquement la couche de terre en raison de son remarquable pouvoir absorbant. Et la déperdition de ce principe fertilisant est fort peu à craindre si le compost est maintenu dans un état d'humidité convenable.

Un compost parfaitement confectionné, bien que formant un terrain assez riche en nitrates, ne constitue qu'un engrais pauvre en principes fertilisants. Pour que leur établissement puisse être considéré comme une bonne opération, il convient de réduire le plus possible le prix de la main d'œuvre.

Les charrois, les arrosages et les recoupages se feront de préférence à l'époque du ralentissement des travaux. Pour la confection du tas, on emploiera la terre à proximité de l'emplacement afin de réduire au minimum les frais de transport. En un mot, c'est au cultivateur à profiter de toutes les circonstances pour obtenir un produit dont le prix de revient ne surpasse pas la valeur réelle.

N'y aurait-il pas dès lors plus d'avantage à envoyer toutes ces matières directement au tas de fumier ?

Nous ne le pensons pas, parce qu'en général tous les débris et résidus employés en compost sont d'une décomposition difficile ; mélangés au fumier leur transformation en éléments assimilables serait très lente, contrairement à celle qui a eu lieu dans les composts sous l'action successive de la chaux et des phénomènes de la nitrification. Le résultat est donc bien loin d'être identique.

L'établissement des composts est donc, en principe, une excellente opération pour laquelle l'agriculteur ne doit considérer que la question économique ; dès lors, il ne faut pas perdre de vue que, s'ils fournissent un excellent terreau, ils ne constituent qu'un engrais de faible valeur. Disons en terminant, qu'on peut cependant l'accroître dans une certaine mesure, en saupoudrant chaque assise de phosphate de chaux naturelle ; on trouvera un grand avantage à opérer ainsi.

JEAN D'ARAULES.

ETAT-CIVIL DE LA RÉGION

FOURMIES

Naissances. — 5 janv. Parent Yvonne-Marie, fille de Joseph Julien, tisseur et de Marie Fourdrignier. — 6. Meurant René-Henri, fils d'Auguste Paul, employé et de Séraphine-Marguerite Proisy. — 8. Gréillon Marcel-Emile, fils d'Auguste, fondeur et d'Angèle Marie Moreau.

Promesses de mariages. — Fourez Eugène, verrier et Marie Augustine Desse, rentrayeuse. — Godefroy Gaston-Victor, employé de commerce et Nelly-Marie Garin, sans profession. — Walbin Auguste-Joseph, contremaître d'usine et Angèle Léa Degois, doubleuse.

Mariages. — 6. Pottier Léon César, graisseur et Orphise Désirée Prévot, soigneuse. — 6. Villain Olivier Jean-Baptiste, verrier et Irma Céleste Joris, ménagère. — 8. François Arthur-Gilbert chaudronnier en cuivre et Léa-Léontine Hazard, repasseuse.

Décès. — 6. Baillet Pauline, 26 ans, sans profession, fille de feu Albert et de Elodie Maltaire.

Mondrepuis

Naissances. — 14 novembre. Jouniaux Juliette Eugénie, fille de Jules et de Degraille Zoé. — 21 Dauberciez Marcelle Madeleine, fille de Nestor et de Lemy Léa. — 13 décembre. Leour Renée Juliette, fille de Charles et de Lelong Marie. — 25 Delfosse Noël-Aimé, fils de Arthur et Desmasures Eugénie.

Mariages. — 20 nov. Gaudfrin Henri-Léon-Edmond et Triquenaux Marie-Louise-Claire. — 30 décembre. Vilaire Auguste-Joseph Jules et Dessery Marie-Emma Louise.

Décès. — 3 nov. Berthe César-Auguste, 67 ans, veuf de Sylvie Labois. — 24 Huart Amélie, 53 ans, épouse de Jean-Baptiste Pierrot. — Hazard Claire-Laure, 35 ans, célibataire. — 6 déc. Lefèvre Marie-Joseph, 72 ans, veuve de Timothée Buisseret. — 18 Mahoudeaux Narcisse, 85 ans, veuf de Amarante Douvilliers. — Desson Marie-Anne, 71 ans, veuve de Joseph Lorthiors. — 25 Séguin Jules-Léon, 1 an. — 29 Sauvage Alexandre-Ernest, 64 ans, époux de Laure Desmasures.

Les personnes qui, par suite d'oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de **Mme Ve Jules REY**, née **Flore-Adèle ROUSSEAUX**, décédée à Fourmies, le 9 janvier 1900 dans sa 73me année, munie des Sacrements de l'Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister à ses funérailles qui auront lieu le vendredi 12 janvier, à 10 heures du matin, en l'église Saint-Pierre à Fourmies.

REMERCIEMENTS

Mme Ve Albert BAILLET-MALTAIRE et ses enfants, les familles **BAILLET** et **MALTAIRE** remercient bien sincèrement toutes les personnes et particulièrement toutes les jeunes filles qui ont bien voulu accompagner Mademoiselle **Pauline BAILLET**, leur fille, sœur et parente, à sa dernière demeure.

REMERCIEMENTS

La famille **MICHIES** remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part au deuil qui vient de la frapper et qui ont assisté aux funérailles.

Société Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing en 1899

LES TISSUS

L'année 1899 a été plus favorable que 1898 à presque toutes les branches de l'industrie de Roubaix-Tourcoing.

En fabrique la production des tissus accuse une augmentation sur l'année précédente : la proportion des métiers inactifs a diminué sensiblement ; à certain moment l'alimentation était presque complète et, si 1899 n'a pas été une année de grande prospérité, elle a dénoté une situation beaucoup meilleure.

La hausse de cours des matières premières a entraîné fatalement l'augmentation des prix des tissus ; cette hausse, dès le début, a été assez difficile mais depuis un moment les acheteurs sont forcés de se soumettre et l'acceptent sans murmurer ; la marchandise du reste devient rare, et plusieurs genres sont engagés sur des époques éloignées.

La *Fantaisie* vient en première ligne parmi les genres les plus favorisés ; elle a contribué à alimenter, en partie du moins, le tissage et à atténuer les effets du marasme de l'année précédente.

Les fabricants s'étaient d'ailleurs ingéniés à trouver des dispositions nouvelles, tant en pure laine, qu'en chaîne coton trame laine, où, par la finesse des nuances, le coton arrive à jouer des effets de soie ; ils ont également produit des petits carreaux genre tailleur, d'un caractère sérieux qui ont été très goûtés, et qui, avec les fonds dits épinglés, ont formé la base du succès.

L'Ecossais castoir a été remplacé par des *Diagonales*, des *Natés*, des *Granités* ; d'heureuses modifications ont été apportées dans les grains et les nuances, les articles fantaisie appelés *pluie d'or* ont obtenu, grâce à une combinaison de fils soie ou simili soie une certaine vogue dans le commerce d'exportation. Aux grands effets d'autrefois on a substitué des dispositions plus modestes, aux nuances vives, des teintes plus foncées, l'article a pour ainsi dire revêtu une forme nouvelle.

Les *genres métalliques* ont été complètement abandonnés : l'oxydation provenant des fils employés en est une des principales causes.

Les *Foulés* et *Sublimes* n'ont pas subi de modification sérieuse ; ces genres, qui sont classiques n'ont obtenu qu'une vente assez restreinte.

Le *Tennis Coton* a fait un certain progrès, toutefois d'autres villes peuvent produire mieux, car on reproche à nos articles de n'avoir qu'une seule lisière franche, ce qui n'est pas sans inconvénient pour la confection. On a, du reste, voulu produire du bas prix : il eût peut être été préférable de ne faire que du beau.

Flanelle Pyrénées : ce genre aussi s'est fait à des prix très bas, ce qui a nui au tissu, qui demande une certaine qualité en raison du duvet que l'on doit obtenir et que l'on n'obtient qu'avec le concours d'une trame fournie.

Le *Zéphir Coton* a été mieux touché, mais on reproche toujours la lisière anglaise qui n'est pas sans se défiler lors de la coupe.

La *Flanelle Russe* qui, dès le début, imitait si parfaitement l'article de *Kansas* est presque annihilée, la fabrication des qualités inférieures en est la principale cause.

Les *Satins Chine* et *Orleans* ont eu un bon courant d'affaires, la hausse des laines et des cotons ont produit sur ces genres une augmentation sérieuse.

Dans les *Lainages*, les *Amazones*, *Drap Satin*, la *Tresse Anglaise* ont été demandés, principalement dans les teintes beiges et Marengos.

Les *Jacquarts* pure laine, effets brillants sur fond mat et même en chaîne coton, ont eu du succès, principalement dans les petits motifs.

Les *Serges Diagonales Granités* ont également été plus favorisés que l'année précédente.

En draperie le *Covert-Coat* a été la note dominante de la saison ; dès le début de l'année des ordres assez importants s'étaient remis en prévision de la hausse.

L'*Ameublement* se trouve parmi les branches favorisées ; il est vrai que nos fabricants produisent de plus en plus des tissus merveilleux, de bon goût, qui jouent les plus riches tentures.

En résumé, à part quelques rares exceptions, l'année 1899 a été assez bonne pour la fabrique de Roubaix et de Tourcoing.

(*Journal de Roubaix*).

Relevé comparatif des opérations du Conditionnement

Décembre	Laine peignée 1898	Laine peignée 1899	Laine filée 1898	Laine filée 1899
Reims...	502.5[illegible]	455.7[illegible]	15.1[illegible]	78.0[illegible]
Roubaix..	1.920.5[illegible]	[illegible].192.9[illegible]	491.277	331.961
Tourcoing	2.198.1[illegible]	1.700.961	214.291	190.048
Amiens...	51.5[illegible]	41.111	41.1[illegible]	79.186
Fourmies.	141.6[illegible]	161.0[illegible]	248.9[illegible]	405.121
Total...	5.117.5[illegible]	[illegible].530.7[illegible]	1.2[illegible]	1.[illegible]

Renseignements Commerciaux

En vertu d'une délibération de l'assemblée générale des actionnaires de la Société H. Renard et Cie, M. Emile Berthélemy, ancien directeur de filature et de tissage, domicilié à Roubaix, a été nommé gérant de la société qui à partir du 9 décembre courant, aura pour raison sociale : Emile Berthélemy et Cie.

Correspondenz Textilindustrie.

Berlin, 6 janvier 1900.

T. J. F. (Rapport sur la situation de l'industrie textile de Berlin).

Les ventes dans toutes les branches de l'industrie textile de notre place n'étaient pas encore de grande importance cette semaine ; d'une part les vendeurs sont encore occupés avec les inventaires et n'ont pas envie de faire des achats considérables ; d'autre part, les prix extraordinairement élevés causent une grande réserve chez les acheteurs.

Sur le marché des fils il y avait cette semaine quelques demandes pour des fils de coton, causée par une hausse nouvelle de ces fils ; mais aussi quant aux fils de coton les consommateurs n'achetaient que pour leur besoin pressant. En fils de laines aussi bien qu'en fils de laine renaissance, etc, il n'y avait aucune vente d'importance. Aussi pour des marchandises confectionnées, pour des marchandises de laine et pour des marchandises de coton, les fabricants annoncent de nouveau des prix élevés, qui sont déjà demandés souvent. Les achats en draps et en buckskins de même en marchandises de lin et de coton, en toileries et en broderies étaient cette semaine aussi seulement des achats pour le besoin pressant ; mais en marchandises de soie on rapporte des ordres importants.

Correspondance Financière Départementale

Les allures du marché se sont totalement modifiées. Les cours sont en reprise notable et les demandes dominent.

Le 3 0/0 s'avance à 99,82 ; le 3 1/2 0/0 à 102.75.

L'Extérieure est en hausse à 66.47 ; l'Italien à 92.47 ; le Turc D à 22.50 ; la Banque ottomane à 563 et le Russe 3 0/0 1891 à 85.75.

Le Suez s'inscrit à 3510.

Le Crédit Foncier est demandé à 707.

Un titre séduisant, c'est l'obligation communale de 1879. Si elle sort au remboursement au pair, elle fait gagner, sur les cours actuels, 10 0/0 du capital déboursé. tous les deux mois, elle concourt à des tirages qui comprennent 318 lots par an, dont le plus petit est de 1 000 fr. et le plus gros de 100.000 fr. Il y a six de ces gros lots par an.

Le Crédit Lyonnais est ferme à 1003 et la Société Générale à 601.

Marché de La Villette

8 janv. — Bestiaux. — Vente calme sur le gros bétail et les veaux, mauvaise sur les moutons, lente sur les porcs.

Esp.	Amenés	Vendus	1re qté	2e qté	3e qté	Prix extrêmes Viande nette	Prix extrêmes poids vif
Bœufs	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vaches	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Taur.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Veaux	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mout.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Porcs	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Peaux de mouton selon laine, 1,75 à 5.75.

Arrivages : 120 moutons africains.

Sanatorium : 275 moutons allemands

Réserve aux abattoirs, le 7 janvier : 567 bœufs, 219 veaux, 2 768 moutons

Entrées depuis le dernier marché : 583 bœufs, 1 187 veaux, 4 682 moutons, 526 porcs.

Renvois figurant dans les arrivages : 1.300 moutons, 100 bœufs.

LA DYSPEPSIE

La dyspepsie ou défaut de digestion est une affection fréquente dont les caractères varient suivant les individus qui en sont atteints ; mais l'absence de fièvre, la compatibilité de cette mal die avec une santé suffisante ou bonne, cette circonstance que le dyspeptique d'aujourd'hui diffère bien de moins suffisent pour la reconnaître.

La dyspepsie étant due d'après certains auteurs à une altération du chimisme stomacal, on essaie de la combattre dans certains cas par les alcalins et les absorbants (bicarbonate de soude, craie, charbon, etc.) et dans d'autres par les acides (chlorhydrique, lactique, etc.), mais l'action de ces médicaments est toujours passagère et souvent inefficace.

Les *Pilules du Dr Somer* conviennent à toutes les personnes qui digèrent difficilement. Les substances apéritives et toniques qu'elles renferment, non seulement facilitent puissamment la digestion mais encore elles améliorent l'état général et tonifient le système nerveux.

Elles sont donc tout indiquées contre toutes les formes de la dyspepsie contre les renvois, les aigreurs, la constipation, l'échauffement, les migraines, la faiblesse, etc.

Les *Pilules du Dr Somer* se vendent dans toutes les bonnes pharmacies, 2 fr. l'étui contenant les Pilules et le mode d'emploi. Envoi franco contre mandat ou timbres-postes à M. Boyaval, dépositaire, 108, rue de Lannoy, à Roubaix.

Refuser les imitations et substitutions.

PRODUITS ALIMENTAIRES
Félix POTIN
H. GRIMART, Avesnes

Articles de Saison

Abricots au naturel pour patisserie	la boîte de 1 litre	1.45
Cerises — —	le lit. vin compris	1.35
Mirabelles — —	la boîte de 2 litres	2.90

Demander le Catalogue général

Expédition franco pour une commande de 25 francs.

26401 103-18

DUCASSES DE LA RÉGION

Dimanche 14 janvier

Choisies — Ramousies — Saint-Hilaire-sur-Helpe.

Fête patronale. — Samedi 13 janvier, Ste-Véronique, patronne des mulquiniers et liniers.

EN VENTE
à la Librairie Victor BACHY
A FOURMIES
L'ALMANACH HACHETTE
1 fr. 50
Autres Almanachs, Calendriers et Ephemérides.

HERNIES (cassures, ruptures, descentes)

Le Docteur L. DOGNIAUX
Ex-élève des Hôpitaux de PARIS
Spécialiste Herniaire

Guérison radicale, certaine pour la vie en 15 jours, *sans bandage*, de toute hernie, par la *méthode perfectionnée* du

Docteur L. DOGNIAUX

Directeur-propriétaire de l'Institut de JUMET

desservi par les sœurs de charité de N.-D. de Bonne-Espérance. Paiement après guérison. Consultations le lundi de 1 à 3 heures rue de l'Institut à **JUMET** près de Charleroi (Belgique). Plusieurs milliers de guérisons authentiques dans le Nord.

26411 50 15

DICTON ABSURDE

J'ai souvent entendu dire qu'un rhume soigné durait 40 jours, tandis que négligé, il guérissait seul. Amère plaisanterie qui explique aujourd'hui ces innombrables cas de tuberculose, de bronchite chronique ou de phtisie, dont le début était jadis un rhume qu'il eût été facile de guérir. Quelques cuillerées de SIROP de LORET, prises de temps en temps, auraient suffi pour éviter toute complication. Donc, si vous toussez, demandez partout le **SIROP de LORET** 1/2 fl. 1 fr. 75. Fl. 3 fr. Si le rhume est déjà ancien, demandez l'*Embrocation Loret*, que vous emploierez en frictions. Dépôt : Pharmacies **TRONION** à Fourmies ; **BAILLET** à La Capelle ; **CHAUVEAU** à Avesnes.

QUE FAIRE lorsque le rhume se prolonge et que la toux devient plus pénible ? Abandonner toutes pâtes, sirops, pastilles qui n'ont jamais rien guéri et prendre une boîte de *Globules de la Croix blanche Thélier*, à 1 fr. 25 ou 2 fr. La guérison est alors certaine. Que faire lorsqu'on ne digère pas bien, quelle qu'en soit la cause ? Prendre un flacon de *Lactodigestine Thélier* et la digestion sera aisée, la gastrite se guérissant bientôt. En vente aux Pharmacies **L. TRONION**, à Fourmies ; **MOTTE**, à Trieux-de-Villers ; **LAURENT**, à Wignehies ; **GILLION**, à Trélon ; **CHAUVEAU**, à Avesnes ; **TRONION**, à Sains ; **DAUBERCIES**, à Anor ; **HEUCLIN**, au Nouvion ; **BAILLET**, à La Capelle ; **THIÉRY**, à Etréaupont.

BIBLIOGRAPHIE

Le Tambour de Wattignies, par Sixte Delorme (nouvelle édition).

Aussi exact que l'histoire la mieux documentée et aussi intéressant que nos plus célèbres romans nationaux, ce récit des luttes héroïques pour la défense du sol français et de la liberté, a eu un grand et légitime succès. Les éditions de luxe ont été rapidement enlevées. Réimprimé avec de belles gravures, en un excellent format, au prix des publications populaires, cet ouvrage si justement estimé prendra sa place qui lui est due dans toutes les bibliothèques des municipalités, des écoles, des familles où sont en honneur les grands exemples de courage et de dévouement.

En route avec l'Oncle Mistral, par Paul de Couresmes et Sixte Delorme, — un beau volume à lire en famille, avec le double plaisir que ne peuvent manquer de donner des récits de voyages, aussi amusants qu'instructifs, et de très nombreuses illustrations : scènes dramatiques, aventures surprenantes, rencontres plaisantes, types curieux, paysages, vues de villes et de monuments. Et la narration a tant d'entrain, de bonne humeur, d'honnête gaîté, qu'avant de fermer le livre, on se promet de recommencer la tournée. En route ! en route encore, avec le plus aimable des guides, pour mieux connaître la France, si belle, si intéressante par la diversité de ses sites, de ses climats, de ses productions, même de ses gourmandises ! Il n'y a pas d'excursions plus profitables ; il n'y en a pas où les leçons de choses se présentent sous un aspect plus agréable, plus charmeur.

Ces deux volumes sont édités par la librairie DUCROCQ, 55, rue de Seine à Paris.

SOUFFRANCES ATROCES

Un mal que l'on cache, quoique bien douloureux, qui a généralement pour cause la vie sédentaire, la nourriture peu variée, surtout la constipation, c'est l'hémorrhoïde ; elle exige un traitement sérieux, si l'on veut guérir. Et, d'abord, il faut détruire la cause congestive (la constipation) par un laxatif chaque jour répété. Les Pilules **CARPENTIER** qui stimulent si doucement l'intestin, constituent le remède vrai qui, chaque jour et peu à peu, diminuera la contraction intestinale. Si les souffrances existent, faire quelques onctions matin et soir, avec la **Pommade CARPENTIER**, si efficace. En huit jours, la guérison sera radicale : 1/2 pot, 1 fr. 75 ; ent. 2 fr. 50. Prix des Pilules, 1/2 boîte, 2 fr. ; ent. 3 fr. Dépôt Pharmacie **JENART**, Grand'Place, Fourmies.

EN VENTE
INDICATEUR des CHEMINS DE FER
DU NORD-EST DE LA FRANCE
et du Sud-Ouest de la Belgique
Prix : 10 centimes
A NOTRE LIBRAIRIE

Faites à votre idée

Les accidents les plus ennuyeux qui se produisent à la suite d'un mal de dents violent sont presque toujours des abcès ou de la fluxion, parfois aussi de la névralgie. Pourquoi se résigner ainsi à une complication du mal quand il est si facile de mettre sur la dent malade quelques gouttes d'**ANTALGIQUE**, ou d'en aspirer par la fosse nasale. Après le larmoiement, le calme arrive aussitôt. Fl. 2 fr. Dépôt Pharmacies **TRONION** à Fourmies, **BAILLET** à La Capelle, **CHAUVEAU** à Avesnes.

Etude de Me BOMBART, notaire à Laflamengrie

VENTE MOBILIÈRE

par suite de cessation de culture

à « La Haie Payenne », commune de Laflamengrie

Le dimanche 18 février 1900, à 11 heures du matin

En la ferme et à la requête de M. PAGNIER-BOSQUETTE.

DÉSIGNATION

20 vaches à lait prêtes à donner leur veau (15 de ces vaches sont âgées de 3 à 6 ans) ; 3 génisses pleines ; 4 veaux de l'année ; un taureau de l'année ; charrette ; tombereau ; camion à purin ; roule en fonte pesant 800 kilog. à un cheval ; un râteau (18 dents) à un cheval ; faucheuse neuve (Mac Cormick) ; 2 lames ; une meule ; un chariot bâché à deux chevaux, roues de 4 pouces ; tapissière ; ustensiles à fromages complets ; foin et une infinité d'autres objets.

6 mois de crédit aux personnes connues et solvables

26637 13-3

A louer de suite, à Clairfontaine

FERME

avec 20 jallois de PATURES ou beaucoup plus, suivant désir de l'amateur. S'adresser à Mme Ve GENARD, à Clairfontaine

26672 3 4 1

Rattacheurs

sont demandés dans bonne filature de la région.

S'adresser au bureau du journal.

26653 2-1

ANCIEN FABRICANT de tissus, draperie et confection, connaissant à fond l'échantillonnage et la partie technique de la fabrication ayant dirigé tissage mécanique, disposant de quelques capitaux, désire entrer comme associé ou intéressé dans affaire industrielle ou commerciale. Réponse A. B. *Express*, 59, rue de la Gare. Roubaix.

26670 2 1

A Louer plusieurs *Pâtures* traversées par ruisseau et situées près Calvaire du Champdermont, Wignehies. S'adresser Mme DAVRAS, rue Terne, Wignehies.

26666 2-1

JEUNE HOMME 23 ans, ayant servi dans la cavalerie, récemment libéré, désire place de Cocher ou Domestique à Fourmies ou les environs. S'adresser BERTRAND Alcide, (Champdermont) Wignehies.

26667

LES PROPOS DE ROSALIE

De l'ennui des mets uniformes. — Quelques plats nouveaux. — Une bonne manière d'accommoder le poisson. — Cardons au gratin. — Pommes de terre farcies. — Sauce hollandaise. — Quand un enfant avale de travers. — Plusieurs traitements pour les brûlures. — De la nécessité d'avoir une pharmacie de ménage.

On se fatigue, un peu, à la longue, de toujours préparer les mêmes plats, et de manger les mêmes viandes.

Bœuf, veau, mouton, volailles diverses, il faut recommencer sans cesse, et plusieurs de mes neveux maugréent contre cette uniformité.

Voyons, si nous essayions, aujourd'hui, de délaisser côtelettes, biftecks saignants ou rouelles de veau, pour tenter quelques plats nouveaux.

Voici d'abord une délicieuse recette pour servir le poisson :

Dans le beurre non roussi, mais bien chaud, faire cuire le poisson très *croustillant* ; lorsqu'il est cuit à point, le mettre sur un plat, avec sel et poivre, persil haché très fin ; faire chauffer très fort le beurre de la cuisson, y ajouter 2 cuillerées à bouche de vinaigre et autant de cognac, y mettre le feu, laisser bien brûler ; verser sur le poisson, servir.

L'anguille, le brochet, la tanche, la perche s'accommodent très bien à cette sauce ; l'anguille surtout, coupée par tronçons et devenue *croustillante* par la cuisson, y est exquise.

La principale condition du succès est que le poisson soit très cuit.

∴

Nous allons préparer maintenant deux délicieux plats de légumes : des cardons gratinés et des pommes de terre farcies.

Pour les cardons, vous commencez par les éplucher en enlevant la peau filandreuse. Vous les mettez quelques minutes dans l'eau vinaigrée, puis vous les faites cuire dans de l'eau légèrement salée. Vous les égouttez la cuisson finie, et vous procédez de la façon suivante :

Mettre les cardons dans une sauce Béchamel ; les verser dans un plat allant au feu en plaçant une couche de fromage et une couche de cardons, chapelure sur le tout et laisser prendre couleur au four de campagne.

∴

C'est un plat maigre tout à fait bon. Non moins délicieuses sont les pommes de terre farcies. Tout le monde aime cet excellent légume, si sain et si économique.

C'est donc une précieuse ressource pour les ménagères que de savoir bien l'accommoder.

Pour farcir les pommes de terre, vous pelez finement une douzaine de grosses pommes de terre de Hollande en leur donnant la forme d'un œuf. Coupez sur l'une des extrémités pour pouvoir les faire tenir debout, et les cuire au four sur une plaque. Quand elles sont cuites, levez un couvercle sur chacune et retirez avec un manche de cuiller entièrement la purée de l'intérieur. Assaisonnez cette purée de sel fin, poivre blanc, pilez-la au mortier avec 50 grammes de beurre, deux jaunes d'œufs et du gruyère, mélangez de quelques cuillerées de crème épaisse ; remplissez les pommes de terre avec cet appareil, rapportez les couvercles dessus, rangez-les debout dans un plat allant au four, arrosez-les de beurre fondu et faites-les chauffer pendant 8 à 10 minutes au four. Servez très chaud

Surtout comptez deux pommes de terre au moins par convive.

∴

Enfin, une nièce me réclamant la recette de la sauce hollandaise, j'ai retrouvé dans un très vieux cuisinier une jolie fantaisie sur ce sujet ; je la lui adresse :

Recette de la sauce hollandaise :

Dans la saucière de faïence
Trois jaunes d'œufs seront placés,
Sel, poivre, beurre et bonne chance
Car le travail est commencé.

Tournez, tournez, morceaux de beurre
Ajoutés sans discontinuer ;
Ne vous inquiétez pas de l'heure ;
Vaine éternelle... il faut tourner !

La sauce — demi-constituante —
Au bain-marie est confiée,
Veillez bien et la chaleur lente
Ne l'aura pas liquéfiée.

Accompagnant poisson, légume,
Hollandaise au coloris d'or
Toi, que l'on goûte et que l'on hume,
Remplis notre assiette : plein bord !

∴

Quittant la cuisine, nous allons nous entretenir de quelques petits remèdes pour petits maux, que les mamans doivent connaître :

Un enfant avale-t-il de travers, gardez-vous de lui frapper dans le dos, comme on faisait autrefois, mais prenez les mains du pauvre petit et faites-lui lever les bras en l'air perpendiculairement. Il sera aussitôt soulagé, ce mouvement très simple, en provoquant l'élargissement de la poitrine, fait cesser la cause du malaise.

∴

Un de vos bébés ou quelqu'un des vôtres se sont ils brûlés vite protégez la brûlure du contact de l'air. Une couche d'huile d'olive, de gomme arabique ou de liniment oléo-calcaire sera appliquée sur la brûlure et saupoudrée de carbonate de soude.

Des affusions froides calment la douleur.

Certains docteurs préconisent la magnésie calcinée délayée dans de l'eau et posée en pâte sur la partie blessée.

Les brûlures profondes doivent être traitées comme les plaies, avec des conditions de propreté et d'antisepsie.

Un mélange d'antipyrine et de salol est assez préconisé ; mais le mélange le plus en vogue est l'acide picrique en solution à 12 pour 1000 en bains ou compresses. Ce mélange supprime la douleur ; il est aussi microbicide et stimule les tissus à se réunir, remédiant ainsi aux cicatrices toujours difformes des brûlures.

Les ménagères prudentes devraient toujours avoir ce mélange dans leur petite pharmacie ; mais qu'il ne se trouve pas à portée de la main des enfants ou des domestiques.

Ce n'est point quand le mal est rendu qu'il faut avoir à chercher le remède. On perd ainsi un temps parfois précieux, tandis qu'en possédant les premiers éléments d'une petite pharmacie de ménage, tels que sinapisme, éther, arnica, eau phéniquée, acide borique, acide picrique, quinine, antipyrine, ouate hydrophile, charpie, bandes de toiles, etc., etc., une femme ne se trouve jamais prise à court, et a de suite, sous la main ce qui lui est nécessaire pour remplir son rôle de sœur de charité, en soulageant tout ce qui souffre autour d'elle.

Tante ROSALIE.

VACHES ET COCHONS

Un fait assez rare, dit le *Libéral de l'Oise*, vient de se passer à Noyon chez un cultivateur de la rue d'Orroire, qui possède de petits cochons de quatre mois.

Il y a quelques jours, ces jeunes habillés de soie avaient été laissés en liberté dans la cour de la ferme, où ils gambadaient et sautaient en effarouchant les poules.

A un moment donné, ils échappèrent à la surveillance. Pour de petits cochons !...

Il fallut se mettre à leur recherche. Enfin on les découvrit dans une étable, en train de téter et de sucer bien tranquillement la mamelle d'une vache. Il fallut même leur donner une correction pour les forcer à déguerpir.

Quant à la vache, elle semblait supporter avec résignation et philosophie la hardiesse de ses nouveaux pensionnaires.

Il faut semer pour récolter :
La Semence : *c'est la Publicité*.
La Récolte : *c'est la Clientèle*.

MARIE-LOUISE NERON

LA LUNE DE MIEL
PARLEMENTAIRE

Comédie en 1 acte représentée pour la première fois à la « Bodinière » le 4 mai 1899.

PERSONNAGES

De Marsac (Jeune premier)
Germain (Comique)
Blanche (Jeune première)
Sidonie (Soubrette)

Un riche boudoir; du feu pétille dans la cheminée à droite. — Une lampe éclaire la pièce. — Entrée au fond. — Portes à droite et à gauche. — Au fond deux crédences, sur l'une à gauche un samovar allumé. — Devant la cheminée à droite, un peu en arrière, canapé, guéridon, un fauteuil tourné de dos vers le public, à gauche, premier plan, petite table, deux chaises, sonnerie électrique à la cheminée.

SCÈNE I

GERMAIN, SIDONIE

Au lever du rideau, Germain arrange le feu, Sidonie met de l'ordre dans une corbeille à ouvrage où sont enfouies des dentelles, de la broderie et de la tapisserie.

SIDONIE

Voilà le travail de Madame pour ses bonnes œuvres. Dieu la jolie dentelle ! Oh ! elle ne le leur regrette rien à ses pauvres.

GERMAIN, tisonnant)

Elle s'occupe, elle n'est pas gâtée de ce côté, madame. (Il montre la chambre à gauche.)

SIDONIE

Comme vous dites cela, Germain !

GERMAIN

Comme je le pense… avec consternation.

SIDONIE

Ne dirait-on pas que Madame est malheureuse; elle est riche, jeune, presque jolie.

GERMAIN

Presque jolie ! Vous êtes difficile, Mademoiselle Sidonie.

SIDONIE

Oh ! mon Dieu, Monsieur Germain, elle n'est pas mal. Elle a les traits réguliers, la taille fine, la tournure distinguée; mais, entre nous elle manque de capiteux, de montant.

GERMAIN

Comment entendez-vous cela ?

SIDONIE

Comme ceci, et puis comme cela.
(Elle fait mine de se donner des grâces et fait la distinguée.)

GERMAIN

Vous avez peut-être raison.

SIDONIE

Sûrement raison. Voyez-vous M. Germain. Les femmes ont toutes besoin de capiteux. (Même jeu.)

GERMAIN

Délicieux. Voyons Mlle Sidonie, faites moi un peu de capiteux. (Sidonie même jeu.) Ma parole vous damneriez un saint.

SIDONIE

Voilà ce qu'il manque à Madame qui a tout ce qu'il faut pour être heureuse sauf cela.

GERMAIN

Avec tout ça, je lui trouve un petit air chagrin; elle souffre, c'est évident.

SIDONIE

Bah ! ça passera.

GERMAIN

Vous croyez ?

SIDONIE

J'en suis sûr. Comme toutes les jeunes filles, elle avait dû rêver un mariage tout rose, avec une lune de miel perpétuelle. Mais tout ça, c'est vieux jeux. C'est bon pour une semaine et encore, il n'y a plus guère que les orgues de barbarie qui nous la fassent à la lune de miel. Vous devez comprendre ça, M. Germain, vous qui êtes sentimental. (Elle fait mine de jouer de l'orgue de barbarie d'une voix trainante les yeux au ciel.)

Le temps des amours
N'a duré qu'une semaine
Le temps des amours
Devait durer toujours.

GERMAIN

Eh ! Eh ! ça ne serait pas si bête

SIDONIE

Grand merci ! madame en reviendra, ne craignez rien, on ne noie pas son cœur dans la première larme, comme dit le feuilleton du « Figaro » de ce matin.

GERMAIN

Riez tant que vous voudrez, moquez-vous à votre aise, vous ne m'empêcherez pas de trouver que Monsieur délaisse un peu trop Madame. Il reste dehors des journées entières, parfois même des nuits. Une pauvre femme timide, et cela au bout de trois mois de mariage: c'est pitié de la voir s'ennuyer.

SIDONIE

Quand on s'ennuie, on se distrait

GERMAIN

Ah !

SIDONIE

Tiens, pourquoi pas: Madame trouvera bien dans les amis de Monsieur, une bonne âme qui viendra lui chanter une chanson à la mode.

GERMAIN

Oh ! oh !

SIDONIE

Eh bien quoi ! Ne me dites-vous pas que Madame s'ennuie. L'ennui est une maladie et le seul remède, le seul vous entendez bien, Monsieur Germain, c'est l'amour. Il n'y a pas d'autres médecines pour nous autres femmes. Mais n'ayez donc pas l'air d'un ahuri.

GERMAIN

Vous êtes étonnante, ma parole.

SIDONIE (avec emphase)

L'amour et la liberté, voilà le double rêve, de ceux qui sont dignes de rêver quelque chose de grand.

GERMAIN

Peste !

SIDONIE

C'est de Lamartine, ça, M. Germain.

GERMAIN

Vous connaissez !

SIDONIE

Aimer c'est le moyen de Dieu pour apaiser… pour apaiser le cœur ! C'est de Victor Hugo, ceci, M. Germain; il repose au Panthéon, dans les caveaux, deuxième voute à gauche… saluez… plus loin on entend le canon.

GERMAIN

Ah ! vous avez de la littérature, vous !

SIDONIE

Et de la poésie plein le cœur. Oui, j'ai servi jadis chez un académicien et il m'en est resté quelque chose, comme vous voyez.

GERMAIN

Est-ce vrai que vous avez servi aussi chez une actrice ?

SIDONIE

Oui, mais où donc est le mal ? chez Mlle Grandio.

GERMAIN

La célèbre chanteuse d'opérette !

SIDONIE

Elle même. Et c'est moi qui lui faisais répéter ses rôles. Oh ! c'qu'il y en avait du rigolo !

GERMAIN

Vous devriez bien m'en donner un échantillon !

SIDONIE

Je veux bien, je suis bonne fille, vous savez ! (Elle chante une chanson du jour), *au choix de l'actrice mais deux couplets seulement.*

GERMAIN

Fermez la boite, voici Madame.

SCÈNE II

BLANCHE, SIDONIE, GERMAIN

BLANCHE (en toilette de ville)

Vous préparerez le thé, Sidonie, pour moi seule. Je n'attends personne.

SIDONIE

Bien Madame. (Elle se dirige vers un samovar et se met en mesure d'obéir.)

BLANCHE

Germain !

GERMAIN

Madame.

BLANCHE

Avez-vous dit d'atteler ?

GERMAIN

Suivant vos ordres…. la voiture est prête.

BLANCHE

Dites de dételer, je ne sortirai pas aujourd'hui.
(Germain s'incline et sort.)

SCÈNE III

BLANCHE, SIDONIE

SIDONIE officieuse)

Quel dommage que Madame ne veuille pas sortir aujourd'hui. Il fait un temps superbe. L'allée des acacias doit-être trop étroite.

BLANCHE

Je suis souffrante, ces premiers froids ne me sont pas favorables.

SIDONIE (la suivant)

Je vais déshabiller Madame ?

BLANCHE

Merci; surveillez mon thé, très chaud n'est-ce pas ? (Elle sort à droite)

SCÈNE IV

SIDONIE, GERMAIN

SIDONIE

Décidément elle en manque !

GERMAIN (rentrant)

C'est fait, c'est le cocher qui est content ! Il m'a dit comme ça ! « chouette ! Je vais aller à mon syndicat !!! »

SIDONIE

Il est du bureau. Il doit prononcer un discours au prochain meeting.

GERMAIN

Oui, je le sais. « Influence de l'augmentation des gages des gens du monde sur la moralité parlementaire ! »

La suite jeudi prochain.

PUBLICATIONS LÉGALES

TRIBUNAL D'AVESNES

Convocation de créanciers

Les créanciers du sieur Julien HUYBRECKTS, marchand tailleur demeurant à Avesnes, sont invités à se présenter en personne ou par fondés de pouvoirs, le 1er février 1900, à huit heures et demie du matin, en la chambre des enquêtes du tribunal civil d'Avesnes, au Palais-de-Justice, devant M. le juge-commissaire de la faillite du susnommé, pour procéder en présence du syndic, à la vérification de leurs créances.

Convocation de créanciers

Les créanciers du sieur Joseph-Florentin (dit Emile) LONGUET, ancien notaire à Avesnes, sont invités à se présenter en personne ou par fondés de pouvoirs, le 7 février 1900, à huit heures et demie du matin, en la chambre des enquêtes du tribunal civil d'Avesnes, au Palais-de-Justice, devant M. le juge-commissaire de la faillite du sus-nommé, pour procéder en présence du syndic à la vérification de leurs créances.

TRIBUNAL DE VERVINS

Vérification de créances

Les créanciers de la faillite du sieur PHOIX Auguste Zéphir, marchand de bicyclettes, armurier et débitant au Nouvion, sont invités à se rendre, soit en personne, soit par fondé de pouvoir, muni de leur procuration enregistrée, à la réunion qui aura lieu en la chambre des faillites, sise au Palais-de-Justice de Vervins, le mardi 23 janvier 1900, onze heures du matin, à l'effet de faire vérifier leurs titres de créances et en affirmer la sincérité.

A défaut de comparution et affirmation, les défaillants connus ou inconnus, conformément à l'article cinq cent trois du Code de commerce, ne seront point compris dans les répartitions à faire.

Etude de Me GOUTIERRE, notaire à Trélon

TRÉLON

Adjudication publique et volontaire

Le Lundi 22 janvier 1900, à 2 heures, en l'étude

D'une Maison

à Trélon, près le calvaire, rue Neuve, avec jardin, d'une contenance de 7 ares 24 centiares

Appartenant à M. Oscar SANGLIER DARVILLÉS et à ses enfants.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me GOUTIERRE. 26593 9 6

MAGASIN DE CHARBONS

A CÉDER

S'adresser au bureau du journal. 26665 2-1

Etude de Me Alfred MERCIER, notaire à Wignehies successeur de Me BASTIEN

VILLE DE FOURMIES

ADJUDICATION

DE CHEVAUX & CHARIOTS

Le samedi 13 janvier 1900, à 1 heure de relevée, à la requête et en la demeure de M. CHAUFFER-HAMAUX, près la gare.

DÉSIGNATION

Une jument de 6 ans, gris rouan, un cheval hongre de 12 ans, pommelé, une jument blanche, hors d'âge; 2 chariots neufs pour gros charois, dont l'un à 4 chevaux et l'autre à 2 chevaux, 2 charrettes pour 2 chevaux, un gros tombereau pour 2 chevaux, un trique balle pour enlever de gros arbres, un rouleau en fer pour 2 chevaux, un brabant, accessoires d'attelage gros harnais.

3 mois de crédit moyennant caution solvable et connue. 26624 3 3

Etude de Me TRICOT, notaire à Etrœungt

BOURG D'ETRŒUNGT (lieudit le Vivier)

Adjudication publique

par suite de cessation de commerce pour raison de santé

D'une Maison

à usage de BOULANGERIE

Le jeudi 25 janvier 1900, à 3 heures de relevée, en la mairie d'Etrœungt, à la requête de M. Emile ALLIOT, boulanger, Me TRICOT exposera en vente publique:

UNE MAISON

à usage de *Boulangerie*, sise à Etrœungt, rue des Orfèvres, composée de quatre pièces au rez-de-chaussée, boulangerie avec four, deux caves, mansarde, grenier, remise, écurie, cour et jardin, le tout d'une contenance de 5 ares 08 centiares environ, tenant à M. Dervillée de deux côtés, aux représentants de Mlle Joséphine Leclercq, à M. Lefebvre et à la rue des Orfèvres.

Entrée en jouissance de suite

En cas de non-vente de la maison ci dessus, il sera procédé à la location aussitôt l'adjudication. 26642 6-2

VILLE DE FOURMIES

A LOUER

à proximité de la gare, rue Thiers

CAFÉ-RESTAURANT

avec Chambres de voyageurs à l'enseigne " CAFÉ JEAN ".

Entrée en jouissance : 1er janvier 1900

S'adresser à Me GOBLED, huissier à Trélon. 26663 1

Etude de Me HÉNON, notaire à La Capelle

A VENDRE

Par adjudication publique et volontaire

Le lundi 29 janvier 1900, à 1 heures de relevée,

A Sommeron, en la mairie

LES IMMEUBLES

ci-après

dépendant de la succession de Mademoiselle ROUSSEAU

Commune de Sommeron

1° Une MAISON, sise rue de Bas, construite en briques, couverte en ardoises, divisée en 2 pièces, écurie, poulailler, cour, jardin et pâtures avec arbres fruitiers, le tout d'une contenance de 1 hectare 97 ares 27 centiares.

2° 11 45 ares 96 centiares de PATURE, lieudit la « Belle Epine » ou la « Rue Paul Dupuis ».

Facilités de paiement 26591 11 6

Etude de Me HÉNON, notaire à La Capelle

A Louer

UNE PATURE

de 3 hectares 34 ares 84 centiares, située à La Capelle, lieudit « la base motte » ou « pâture Caillard ». Appartenant à Madame LIÉVIN DENIS

S'adresser à Me HÉNON, notaire à La Capelle. 26584 7

Etude de Me DEFRANCE, huissier à La Capelle.

VENTE VOLONTAIRE

pour cause de cessation de culture

Le Dimanche 14 janvier 1900 à 2 heures de relevée, en la demeure de M. ROSSEAUX, fermier à la Rue Tortue, commune de Clairfontaine.

DÉSIGNATION

12 belles vaches laitières prêtes à donner leur veau — 2 genisses de 2 ans — ustensiles de fromagerie.

Six mois de crédit aux personnes connues et solvables ou sous caution. 26641 3 2

Etude de Me BOMBART, notaire à Laflamangrie

A LOUER

pour entrer en jouissance le 1er mars 1900

UNE BELLE FERME

située à la *Cense aux lièvres*, commune de Laflamangrie, avec 10 hectares 17 ares de *Bonnes Pâtures* remplies d'arbres fruitiers.

Pour renseignements, s'adresser à M. Calixte LAGAYE, propriétaire à Sommeron ou à Me BOMBART. 26589 10

Etude de Me BOMBART, notaire à Laflamangrie

VENTE MOBILIÈRE

par suite de cessation de culture

à la « Cense aux Lièvres » commune de Laflamangrie

Le Dimanche 28 janvier 1900, à midi très précis

En la ferme occupée par M. Paul BELLE DUBOIT.

DÉSIGNATION

22 belles vaches laitières prêtes à renouveler ou ayant donné leur veau (16 de ces vaches sont âgées de 3 à 6 ans); un taureau de l'année; une belle jument noire âgée de 6 ans; une jument hors d'âge, gris rouan, pleine de Nivelle; un poulain hongre âgé de 22 mois; une charrette avec roues de 2 pouces; un tombereau sans roues presque neuf; une faneuse (Nicholson) neuve; une hache paille presque neuf; une tapissière; un barnais de travail; 2 bacs en pierre; 5 cannes, 4 écrémeuses, ringeaux et autres ustensiles de laiterie; pétrin, chevrette, étaux, 2 combles, une belle échelle, fourches et râteaux; 3.000 kilogrammes de foin et une infinité d'autres objets.

6 mois de crédit aux personnes connues et solvables. 26617 10-5

Etude de Me BOMBART, notaire à La Flamangrie

VENTE MOBILIÈRE

à HAUDROY, commune de Laflamangrie

Le dimanche 4 février 1900, à midi précis

A la requête de Mme CARLIER MARCHAND et M. CARLIER-DAVINE

DÉSIGNATION

15 belles vaches laitières prêtes à donner leur veau; une génisse et un taureau d'un an; un cheval hors d'âge, harnais gros et fins,

Tapissière, charrette, tombereau, camion à purin, faucheuse, ramasseuse, chariot à traire, une chaudière portative, 2 barattes à beurre, ustensiles de laiterie, tonneaux,

5.000 kilogrammes de foin et une infinité d'autres objets.

6 mois de crédit aux personnes connues et solvables. 26615 10-4

Etude de Me BOMBART, notaire à Laflamangrie.

A LOUER

pour entrer en jouissance de suite

Une Ferme

située à Papleux, près de l'Eglise avec 8 hectares 28 ares de PATURE

S'adresser, pour renseignements, à M. DARREN, propriétaire à Laflamangrie, ou à M. BOMBART, notaire. 26501 11

A LA CONFIANCE
Maison L. PRISSETTE
20, Rue de l'Industrie, FOURMIES

Mardi 9 janvier et jours suivants

EXPOSITION ET MISE EN VENTE DES ARTICLES DE BLANC

TOILES, Mouchoirs, Linge de table, Cretonnes et Schirtings, Rideaux, Stores, Lingeries en tous genres, Chemises, Trousseaux, etc...

Par suite d'achats importants faits avant la hausse, les *Magasins de la Confiance* peuvent tout en offrant de Grands Choix, donner de la Marchandise aussi bon marché que précédemment.

ATELIER SPÉCIAL pour la Confection de la lingerie et des trousseaux. RÉPARATIONS

CHEMISES, Cols, Cravates, Confections pour Hommes et Enfants.

LINGERIES, Tissus, Rideaux, Ameublements. ARTICLES DE TRAVAIL. 26660 2-1

Etude de Me BOMBART, notaire à La Flamangrie

VENTE MOBILIÈRE

par suite de cessation de culture

A MONTREUIL, commune de Rocquigny

Le mardi 6 février 1900, à midi précis

En la ferme et à la requête de M. HERBERT DURIEUX, propriétaire

DÉSIGNATION

12 belles vaches laitières prêtes à renouveler, un veau de l'année, tapissière, harnais gros et fins, chariot à traire, chaudière portative, baratte à beurre, 12 bidons de laiterie, 12 écrémeuses, 12 chaises et une infinité d'autres objets.

6 mois de crédit aux personnes connues et solvables. 26625 11 4

Etude de Me BOUTROUILLE, notaire à Cartignies

VENTE PUBLIQUE & VOLONTAIRE

pour cause de cessation de culture

Le lundi 12 février 1900, à midi précis, requête et en la cour de M. Prudent GOFFART, de :

13 vaches prêtes à donner leur veau, 2 génisses pleines, 1 leunière, 2 veaux d'un an, 1 cheval rouge âgé de 6 ans, harnais gros et fins, charrette, tombereau, camion au purin, chariot à traire, cabriolet neuf, faucheuse, rateleuse, hache-paille, concasseur, coupe racines, rouloir en pierre pour prairie, brabant double dit « culbute », herse en bois, bascule avec ses poids, cannes en cuivre, bidons au lait, ustensiles divers de laiterie.

6 mois de crédit moyennant caution, sauf pour les objets au-dessous de 20 francs qui seront payables comptant. 26661 10 1

Etude de Me BOUTROUILLE, notaire à Cartignies

COMMUNE DE CARTIGNIES lieudit *Belle Vue*

VENTE PUBLIQUE & VOLONTAIRE

pour cause de cessation de culture

Le jeudi 15 février 1900, à 10 heures du matin, requête de Mme Ve MARY BARRET, de :

14 vaches prêtes à donner leur veau, 1 génisse non pleine, 1 taureau de l'année, une jument rouge âgée de 10 ans avec ses harnais, 2 charrettes, 3 tombereaux, 2 faucheuses dont une n'ayant servi qu'un an, faneuse, 2 rateaux à cheval, voiture dite tapissière, 2 rouleaux (un pour pâture et un pour terre), extirpateur, brabant, herses en fer et en bois, binoir, bidons de laiterie, fourches, fourchets, rateaux, grand rateau à bras, 3 brouettes, pompe à purin (système Faubert).

6 mois de crédit moyennant caution pour les objets au-dessus de 20 francs. 26662 10 1

Etude de Me BOUTROUILLE, notaire à Cartignies

A vendre à l'amiable

pour cause de santé

UNE BRASSERIE A VAPEUR

système Bavarois, Semi cascade, avec malterie, située dans le canton sud d'Avesnes.

Fabrication : 4.000 Hectolitres Clientèle bourgeoise.

S'adresser, pour traiter, à Me BOUTROUILLE, notaire. 26520 11

ON DEMANDE des Ouvrières pour le doublage. S'adresser chez M. ROBERT filateur à Sains. 26629 4

Etude de Me LÉGER, notaire à Avesnes

Vente à l'amiable

DE 9 HECTARES 32 ARES 70 CENTIARES

DE PRÉS & PATURES

en 12 pièces, situés à Moustiers en Fagne

1 hectare 41 ares 40 centiares de PATURE et 1 hectare 12 ares 20 centiares de TERRE à Baillièvre (Belgique) et 54 ares 40 centiares de PRÉ à Salles (Belgique)

S'adresser à Me LÉGER. 26635 6 3

A vendre ou à louer

UNE BELLE MAISON

sise à GLAGEON, sur la grand route de Fourmies, avec un hectare 50 ares de PATURES, appartenant à Mme Ve DEGAGNE

Entrée en jouissance le 1er mars 1900

S'adresser chez M. LEBLANC boulanger à Fourmies. 26596 6 6

Pailles de Blé

LIVRABLES DE SUITE

24 fr. les 1.000 Kilog nets pris à Bellimont ou 28 fr. sur wagon Vervins.

Ecrire WATEAU, à Bellimont. 26664 6 1

Scories de déphosphoration

des aciéries du Nord et de l'Est à Le Poirier, moulues en poudre très fine, 18 à 20 °/° d'acide phosphorique.

Georges BELIN, à La Capelle

Un distributeur d'engrais est mis gratuitement à la disposition de la clientèle. 26392 20-18

ON DEMANDE un Chauffeur-Machiniste pour une filature de la région. Ecrire au Journal, aux initiales L. F. 26652 6-2

ON DEMANDE chez M. Léon BERNIER, un Domestique dont la femme pourrait entretenir une petite laiterie. 26668 2-1

ON DEMANDE de jeunes apprentis de 13 à 14 ans; appointement après un mois. S'adresser 15, rue Thiers, Fourmies. 26658 8-2

Changement de domicile

M. CONTESSE-MAIRESSE informe sa clientèle qu'à partir du 1er février, sa boucherie sera transférée même rue, n° 8, ancienne maison de Mme Lejeune. 26654 8-2

CIDRE

Les amateurs d'excellent Cidre peuvent toujours en trouver chez M. A. DINDIN GARIN, à Wignehies (Nord). Prix défiant toute concurrence. 26473 30-17

Pharmacie vétérinaire NOUHAUD

A NEXON (Haute-Vienne)

Poudre Nouhaud contre les maladies et épidémies des porcs	1 et 2 fr.
Poudre cordiale pour la diarrhée des veaux, poulains, etc.	2 fr.
Poudre béchique guérit les chevaux poussifs..	3 fr.
Onguent vert: une seule application guérit le piétin du mouton......	2 fr.
Pommade rouge, guérit boiteries, suros.......	3 fr.
Remède Nouhaud pour la volaille...........	1 et 1 f. 50

Dépôt à FOURMIES; Pharmacie JENART. 26061 30 24

Feuilleton du Journal de Fourmies

36 DU JEUDI 11 JANVIER 1900

BRACONNETTE

PAR

Aimé GIRON

XV

— Oh, ma foi, si; car je suis bien sûr que Dieu l'aurait voulu, et puis il paraît qu'en le mettant dans une bouteille il serait arrivé. C'est la manière des naufragés d'envoyer leur testament. L'Anglais même prétendait qu'il y avait deux chances, et d'une: la bouteille, et de deux: le phare, une seconde grosse bouteille quasi.

— Il a dit et fait cela ? répétait Reine avec attendrissement.

— Enfin vous voilà tous vivants, et tant mieux ! Je le préfère, dit Braconnette.

— Et ce n'est pas sans peine, mam'selle. Pour avoir eu peur, nous avons eu peur, et moi, et Félix, et les gardiens, et les ouvriers. Il n'y avait que M. Descoure, lui, qui était là tranquille comme Baptiste. Il écrivassait sur des bouts de papier afin que — dorénavant — son phare restât planté bien debout, si j'ai un tantinet compris. Car une chaîne s'était rompue et c'est pour cela, paraît-il, que le phare dansait et que nous étions en danger.

— Et personne n'a été blessé ? demanda Reine.

— Personne. »

La jeune fille sembla respirer et quelques larmes maintenant commencèrent à couler le long de ses joues. Braconnette toussait.

« Mes enfants, dit-elle gaiement quand elle put parler, en voilà une brave tempête tout de même ? Courage et espoir ! Il y a pour nous trois bonnes étoiles dans le ciel et trois bons cœurs d'hommes au moins sur la terre — un pour chacun: Morand, Félix et M. Paul.

— Certainement, car M. Senevières tient à réparer…

— Laissez moi donc tranquille avec vos réparations. Ne parlons plus jamais de cela ni à nous ni à âme qui vive. C'est le plus généreux garçon du monde; cela suffit et voilà tout. Heureusement il n'est pas mort.

— Oh oui ! dit Reine.

— Qu'il garde sa fortune quatre-vingt-dix-neuf ans, et à l'eau ou au feu le testament !

— Il n'en fera rien, mam'selle. Quand nous avons quitté leur maudite marmite, il a cassé la bouteille et a repris le papier. Ensuite il l'a plié comme un mouchoir et remis dans son portefeuille.

— Ah !

— Que Dieu le bénisse ! murmura Reine et qu'il te bénisse, toi, Braconnette, car c'est toi qui est cause si M. Paul s'est attaché à nous et si nous n'avons plus à redouter la misère !

— Moi ?

— Oui ! toi, répondit Rose. Sans toi, qui nous eût secourues et que fussions-nous devenues ?

— Allons, bon ! c'est moi maintenant. »

Et elle toussait, toussait à faire compassion, la pauvre enfant.

« Certainement, tu as apitoyé sur notre sort M. Senevières. Tu es le charme et tout le monde te chérit et tout le monde t'obéit.

— Ça, c'est vrai, approuva Morand, et j'avais bien oublié le plus beau. Mais, par exemple, vous ne le devineriez jamais !

— Bah ?

— Oh non !

— Alors dis-nous le plus beau.

— Il y avait avec nous cet Anglais de Londres, celui qui a construit le phare avec M. Descoure, un plein de viande et de bière, sir Tr…, sir Thry…

— Sir Tӕryers, acheva Braconnette.

— Tiens, vous savez ?

— Est-ce que je ne sais pas tout ?

— Vous le connaissez donc ? Mais, au fait, il vous connaissait, lui. Il n'avait pas l'air d'avoir trop de frayeur non plus dans le phare, à moins que ce ne fût pour se donner du cœur qu'il buvait de l'eau-de-vie comme je bois, moi, l'eau de la Rille.

— N'allez pas recommencer à allonger le chanvre. Morand ! Abrégez, abrégez. »

Morand abrégea donc et conta la subite détermination de l'Anglais à crayonner le premier son testament sur un feuillet de calepin.

Il répéta le: « J'ai un héritier dans la tête, M. Senevières, et qui aura tout, et c'est miss Braconnette.

Le garde essayait, en rapportant les paroles de sir Thryers, d'attraper son accent et de reproduire son français.

Reine et Rose s'extasiaient, avec une fameuse envie de rire cependant. Braconnette écoutait le récit d'une mine dédaigneuse.

— Tu vois bien que tu as le charme, répeta Rose, puisque cet Anglais… Mais comment, comment l'as-tu connu ? voilà qui m'intrigue.

Braconnette garda le silence et rougit:

— Encore une succession qui nous échappe ! exclama-t-elle avec un fol éclat de rire.

— Oh ! tout à fait, celle-là ! riposta Morand.

Et il conta la fin de l'aventure, quand, sur la barque qui les ramenait, l'Anglais avait déchiré le billet avec cette incroyable conclusion: « Je ne fais personne mon héritier, non, et je reprends tout, tout ! »

« — Il donnait tôt, tôt, et il reprenait tot tot ! » répéta Braconnette en imitant l'accent britannique et singeant la solennelle raideur du cokney de la vieille Angleterre.

Reine et Rose ne purent s'empêcher de rire aux éclats, mais elles étaient indignées tout de même.

— Tu vois, ma pauvre Rose, que je n'ai pas le charme jusqu'au bout. Console-toi cependant: sir Thryers est un égoïste et un extravagant.

— Mais enfin, où l'as-tu connu ?

Braconnette eut un accès de toux.

Morand se disposait à partir et s'était levé. Il caressait une dernière fois son vieux Galaor avec lequel il avait vécu si longtemps côte à côte comme un ami, comme un frère, au château d'Argentan.

— Au fait, Morand, attendez-moi. Je sors, et nous ferons ensemble un bout de chemin.

Et Braconnette se dirigea vers l'appartement qui servait de salon et de dortoir.

— M. Senevières vient d'échapper à une tempête, à la mort, et je crois qu'il est convenable d'aller prendre des nouvelles d'un pauvre garçon qui a testé en notre faveur et dans un phare encore, à trente pieds sous l'eau.

Toujours la même, Braconnette. Elle passa dans la chambre à coucher et revint, son châle et son chapeau à la main, avec une grande épingle d'attache entre les dents, et c'est entre deux qu'elle dit au garde-chasse:

— Tâchez, vieil ami Morand, à propos du testament de M. Paul, d'oublier ce que vous avez entendu et surtout que vous nous l'avez repeté. Si M. Paul se doutait que nous le savons, il pourrait croire que nous l'affectionnons par intérêt. Nous en serions bien gênées et bien affligées.

— Je n'aurai garde, mam'selle. Il m'en voudrait du reste d'avoir trop parlé. Encore un, celui-là, qui ne veut pas que ses bonnes actions chantent sous les toits comme les friquets.

Braconnette endossait son châle et coiffait son chapeau, qu'elle traversa de la grande épingle. Elle s'approcha du miroir pendu contre le crépi, rajusta son col, élargit ces brides, lissa ses cheveux. Ah ! comme elle se trouva les yeux battus, le teint mâché, les traits étirés, le cou maigre, et contera.

— Alors c'est terrible un orage de mer ? se décida à lancer Pitaud en s'adressant au garde-chasse.

— Ah ! mon pauvre vacher de la terre des vaches !

— Cornes de vaches et oreilles de vacher font prêts les pieds sur le plancher.

Braconnette quitta le miroir.

— Une excellente idée d'aller à l'aiguillerie, sœur. Dis à M. Paul que nous sommes bien heureuses qu'il ait échappé à cette tempête, enfin ce qu'il faut dire, et que tu…

C'était Rose qui parlait, et Reine l'interrompant:

— O mon Dieu, s'il était mort !

— Quel cri touchant, et te voilà toute bouleversée ! Tu ne ferais pas mieux pour un mari.

Braconnette avait appuyé sur le dernier mot. Elle sembla très satisfaite quand elle eut constaté que Reine avait rougi très fort.

— Galaor accompagne petite maîtresse. Oh ! tu es plus fin que nous, toi. Tu reconnais les braves gens à fleur de nez et tu as léché, l'autre jour, la main de l'ami Paul.

Avec le vieux garde, elle sortit de la maison et de la ville, en causant toujours de la fameuse tempête. Ils se séparèrent enfin. Morand pour regagner le château d'Argentan, lui sur son mamelon à droite. Aux tourelles de son toit et aux arbres de son parc, Braconnette jeta un regard de pieux souvenir et de poignant regret. Puis elle se dirigea du côté de la manufacture, dont toutes les hautes cheminées, là-bas, devant elle, à quatre pas du bourg et de l'auberge des « Trois Eperons » où…

— Ah cet original de sir Thryers tout de même ! murmura-t-elle.

Elle cheminait, et à mesure la tristesse l'envahissait. Elle ruminait dans sa cervelle quelque pensée pénible, s'arrêtant pour souffler et pour tousser, car elle se sentait déjà brûlante de fièvre et trempée de sueur.

— Oui, elle était en vérité bien malade; les regards et les paroles de M. Paul lors de sa visite, il y a dix jours, le lui avaient appris. Hélas ! elle n'avait sans doute plus longtemps à vivre, et il le savait. Il avait un cœur d'or, ce garçon-là, s'apitoyant sur elle, testant pour ses sœurs. Ah ! si, dans le monde, elle eût été quelqu'un avec un nom, une famille, une fortune, voilà le mari qu'elle eût demandé à la providence ! Il lui plaît, comme il plaît à Reine, du reste. Cette pauvre Reine ne le confesse pas, mais on le devine tout de suite. Ah ! Braconnette, quelle joie pour toi, si tu pouvais, avant de mourir, la voir casée et les savoir toutes deux aidées, protégées, aimées.

Braconnette se hâtait et Galaor gambadait, devant, derrière, près, loin, partout. « Il n'avait pas de soucis, lui, songeait-elle. La part de pâtée et de caresses lui était assurée. Heureuse bête, que n'inquiètent ni le présent ni l'avenir ! »

Enfin, elle atteignit l'aiguillerie et demanda M. Senevières. On la conduisit à son cabinet, où M. Paul la reçut, en lui tendant la main. Il la fit asseoir.

— Morand nous a appris votre retour, commença-t-elle vite. Il nous a surtout parlé d'une tempête à laquelle vous n'avez échappé que par miracle, Monsieur. Il nous a tellement effrayées que je me suis permis, au nom de mes sœurs, de venir vous féliciter, en même temps que nous remercions Dieu du fond du cœur.

— Nous en avons été quittes pour la peur, mademoiselle.

— Et le danger a été grand cependant.

— Pas autant que Morand a pu le croire. Le phare tenait bon malgré tout. Mon ami Descoure connaît son métier. Me voici sain et sauf, vous le voyez, et merci de vos inquiétudes ! Je crois les mériter, car je suis bien votre ami et voudrais tant vous le prouver…

— Que pouvez-vous et que souhaiterions-nous davantage ?

La suite à jeudi prochain

Le Gérant : V. BACHY. Imp. V. BACHY